



CDI-remix au lycée : un atelier collaboratif pour faire évoluer les imaginaires des adolescents sur les CDI

Amélie Chaumette

► To cite this version:

Amélie Chaumette. CDI-remix au lycée : un atelier collaboratif pour faire évoluer les imaginaires des adolescents sur les CDI. Education. 2019. dumas-02321458

HAL Id: dumas-02321458

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02321458>

Submitted on 21 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire 2018-2019

Master MEEF

Mention 2nd degré- parcours documentation

2ème année

CDI-remix au lycée : Un atelier collaboratif pour faire évoluer les imaginaires des adolescents sur les CDI

Présenté par : Amélie CHAUMETTE

Encadré par : Raribah GATTI

Mots Clefs : CDI, remix, pratiques collaboratives, pratiques participatives, pédagogie de projet, imaginaire, représentations

Remerciements

En préambule à ce travail, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire. Je tiens à remercier particulièrement Mme Raribah Gatti, qui, en sa qualité de directrice de mémoire, s'est toujours montrée à l'écoute et disponible, m'accordant une aide et un temps précieux tout au long de mon travail. J'adresse également mes sincères remerciements à mon tuteur, M. Habib Lahbairi, professeur documentaliste au lycée Janson de Sailly pour avoir su me guider dans mes recherches en me prodiguant des conseils avisés. Mes remerciements s'adressent en outre à mes collègues Anne de Peretti, Laura Gautier et Amandine Chong pour avoir bien voulu jouer le jeu du CDI-remix. J'adresse enfin mes plus sincères remerciements à mes parents et Shamana pour leur soutien, leurs relectures et leurs encouragements tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Résumé

La rénovation d'un CDI est une occasion de s'interroger sur les améliorations qui peuvent être apportées en termes de fonds, d'aménagement des espaces, de mobilier, mais également de fréquentation du lieu.

Certains élèves ne viennent jamais au CDI, non pas car ils n'en ont pas besoin, mais parce qu'ils imaginent ne pas en avoir besoin. Les adolescents semblent rejeter un lieu sur les représentations qu'ils s'en font, représentations parfois erronées.

Pour transformer les imaginaires des adolescents sur les CDI, il a semblé que seule une expérience réelle, une réalisation concrète pourrait faire bouger ces représentations ancrées trop solidement.

Ce mémoire propose d'étudier la mise en place d'un atelier collaboratif, un CDI-remix, dans un lycée polyvalent accueillant des publics très divers. Cet atelier a permis aux élèves de découvrir des camarades avec lesquels ils n'échangent jamais et pensaient d'ailleurs n'avoir rien en commun. Ils ont pourtant constaté qu'ils partageaient de nombreux points de vue et ont réfléchi ensemble pour imaginer leur CDI idéal.

Cette expérience usager aura également permis de mettre en avant les besoins et les attentes des utilisateurs et de proposer des pistes pour le réaménagement en adéquation avec les desiderata des étudiants.

Sommaire

Remerciements.....	2
Résumé	3
Sommaire	4
Introduction.....	6
1. La démarche collaborative comme dispositif pédagogique pour faire évoluer les représentations des adolescents sur les CDI	9
1.1. Penser la transformation du lieu par la prise en compte de l'expérience usager	9
1.1.1. La pédagogie de projet et la démarche participative.....	9
1.1.2. Rendre l'élève acteur de la bibliothèque	10
1.2. La transformation du lieu favorise-t-elle une meilleure perception des enjeux de l'espace du CDI ?.....	11
1.2.1. Imaginaire des adolescents sur le CDI.....	11
1.2.2. Changer le regard sur le CDI	12
1.3. Le rôle du professeur-documentaliste dans l'accompagnement des élèves sur leur représentation des bibliothèques	13
1.3.1. Le professeur documentaliste dans l'imaginaire adolescent.....	13
1.3.2. Le professeur documentaliste, professionnel du collaboratif et médiateur.....	14
2. La mise en place d'un CDI-remix dans un lycée polyvalent	16
2.1. Le contexte de l'établissement et du CDI	16
2.1.1. Lycée polyvalent, profils multiples.....	16
2.1.2. Le CDI.....	17
2.2. Le problème de la non fréquentation par certains élèves du CDI	18
2.2.1. Statistiques de fréquentation.....	18
2.2.2. Un CDI bibliothèque.....	19
2.2.3. Public et non-public.....	20
2.3. La difficulté de mettre en place un tel atelier	20
2.3.1. CDI-remix du 5 Février 2019.....	20
2.3.2. CDI-remix du 22 mars	21
2.3.3. CDI-remix du 5 avril 2019	22
3. Le CDI-remix	24
3.1. Repenser un espace grâce aux principes du design thinking.....	24
3.1.1. Du Museomix au CDI-remix	24
3.1.2. Le design thinking en bibliothèque	25
3.2. Les besoins et les attentes des élèves	26
3.2.1. Les espaces.....	26

3.2.2. Le fonds	30
3.2.3. Les activités du CDI	31
3.3. Le CDI idéal.....	32
3.3.1. Réaménagement du CDI	32
3.3.2. Vers un CDI Tiers-lieu ?.....	33
3.3.3. Propositions et pistes pour le réaménagement	35
Conclusion.....	37
Bibliographie.....	38
Annexes.....	40
1. Document de synthèse	40
2. Post-it jaunes « ce que je n'aime pas »	43
3. Post-it oranges « ce que j'aime »	48
4. Post-it roses « ce que j'aimerais ».....	51
5. Prototypes	58
6. Diagrammes synthétiques	63
6.1.1. Espace	63
6.1.2. Fonds.....	64
6.1.3. Activités.....	65
7. Photos de l'atelier	66

Introduction

Les réflexions actuelles autour des *learning centers*, des tiers lieux ou encore des 3C (Centre de Connaissance et de Culture) interrogent les modèles classiques des bibliothèques. Ces questionnements sur l'évolution des espaces documentaires touchent également le Centre de Documentation et d'Information qui cherche à affirmer sa place centrale, son rôle de « poumon » de l'établissement.

Dès la rentrée de septembre 2018, j'ai appris que le CDI du lycée dans lequel j'ai effectué mon stage allait être rénové en 2020. C'était une occasion de s'interroger sur les améliorations qui pouvaient être apportées en termes de fonds, d'aménagement des espaces, de mobilier, mais également de fréquentation du lieu.

Les deux collègues stagiaires qui m'ont précédée à mon poste, Cécile Bakhouché¹ et Cécile Neuquelman², avaient elles aussi constaté lors de leur stage qu'une partie des élèves fréquentait peu le CDI. Nous avons cherché à résoudre ce problème en allant à leur rencontre. La première étape était en toute logique d'identifier les causes de cette désertion. Ensuite il devenait possible de tenter de la prévenir.

Claude Poissenot s'est interrogé, dans un ouvrage sur les adolescents en bibliothèque, sur les raisons de leur absence d'assiduité. Selon sa typologie de public, les adolescents sont les « rebelles » et ne viennent pas car *ils considèrent la lecture comme secondaire*³. De plus, il est rappelé dans l'ouvrage *qu'il ne suffit pas de fréquenter l'espace de la bibliothèque pour que le besoin de bibliothèque, et celui de la lecture se fortifient [...] La pratique doit être fréquente pour qu'elle devienne habituelle.*⁴

Pourtant, les livres et la lecture ne sont pas les seules ressources ou pratiques qu'un CDI a à offrir. Grainothèques, ludothèques, vidéothèques, club manga, journal du lycée, webradio... sont autant de ressources et d'activités que les CDI peuvent proposer aux élèves, tout comme les bibliothèques qui ne sont pas, ou plus, « des temples du livre ». Les adolescents semblent rejeter un lieu sur les représentations qu'ils s'en font, sur leurs imaginaires- éloignés de la réalité- des espaces documentaires. Je me suis interrogée sur la manière de faire évoluer ces représentations adolescentes : Pouvais-je me contenter de leur parler ? Faire un communiqué sur ce que sont les CDI ? Je suis partie de l'hypothèse que seule une expérience réelle, une réalisation concrète pourrait faire bouger ces représentations ancrées trop solidement.

¹ Cécile BAKHOUCHE. . *L'appropriation de l'espace de savoir au CDI*. Ecrit professionnel. Espe Paris, 2017.

² Cécile NEUQUELMAN. *Accueillir les publics hétérogènes au CDI*. Mémoire de recherche. Espe Paris, 2018.

³ Claude POISSENOT, *Les adolescents et la bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou, 1997. p.23.

⁴ *Ibid.* p.23.

L'idée de faire un atelier collaboratif, CDI-remix, qui impliquerait un groupe d'élève dans une réflexion commune sur leur CDI rêvé et la réalisation concrète d'un prototype, m'a semblé alors être un moyen idéal pour transformer les imaginaires des usagers et des non usagers du CDI. Les pratiques participatives étant à l'honneur depuis quelques années, j'avais constaté leurs applications réussies en CDI.

Consultation, citoyenneté, démocratie, financement, habitat, art, culture chantier... Ces dernières années le « participatif » se conjugue à toutes les modes ! Conséquence plus ou moins directe de la révolution numérique qui bouleverse notre capacité d'information en nous y offrant un accès illimité, cette dynamique participative est le témoin d'une volonté diffuse, mais manifeste, de renversement des processus de décision concernant l'intérêt général, pensé comme une construction collective par la réappropriation des outils du vivre ensemble⁵.

Ainsi s'ouvrait le dossier consacré aux pratiques participatives de la revue professionnelle Inter CDI. Ces dernières années ont, en effet, vu fleurir de nombreuses publications encourageant les approches participatives et la pédagogie de projet. Si un projet peut-être individuel, un travail collaboratif nécessite toujours la réalisation d'un projet. Ces méthodes favorisent l'autonomie, la prise d'initiative et cherchent à rendre l'élève acteur de ses apprentissages. Les élèves sont placés en situation de résolution de problèmes, participant de fait au processus d'apprentissage. On considère que les élèves apprennent mieux en étant actifs. La pédagogie de projet et les approches participatives appartiennent à la pédagogie dite active, l'une des bases du courant d'éducation nouvelle.

Le professeur documentaliste ne suit ni classe ni programme et doit donc enseigner en partenariat avec ses collègues de discipline. Il est également *acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel [...] en lien avec les dispositifs pédagogiques et éducatifs mis en place dans l'établissement dans et hors du CDI⁶*. Ces spécificités font de lui un maître d'œuvre de cette pédagogie de projet qui favorise l'autonomie, l'initiative, le travail collaboratif ou encore la personnalisation des apprentissages.

Le CDI-remix atelier participatif et collaboratif, répondant aux caractéristiques de la pédagogie de projet semblait alors le meilleur moyen de vérifier notre hypothèse de départ et ainsi de nous demander comment la démarche collaborative et contributive d'un CDI-remix transforme les représentations et les imaginaires des espaces documentaires. Les questionnements liés à cette situation peuvent être résumés ainsi : Cette démarche permet-elle de penser la transformation des lieux par une expérience usager et ainsi mieux répondre aux

⁵ INTERCDI. *Editorial*. InterCDI n°274-275, septembre-octobre 2018.

⁶ Circulaire de mission des professeurs documentalistes du 30 mars 2017.

besoins ? Favoriserait- elle une meilleure perception des enjeux actuels des espaces documentaires (espaces d'apprentissages, espaces de socialisation, espaces d'ouverture culturelle) ? Permet-elle aux élèves de comprendre le rôle du ou de la professeur.e documentaliste ?

Cette étude se fonde sur des recherches bibliographiques, mais aussi sur des observations et enquêtes menées dans mon établissement d'affectation durant l'année et lors de l'atelier, ainsi que de l'analyse des résultats du CDI-remix.

Pour structurer cette réflexion, nous commencerons par étudier en premier lieu la démarche collaborative comme dispositif pour faire évoluer les imaginaires, la manière dont elle peut faire changer les représentations sur les espaces de travail et à la façon dont le professeur documentaliste peut accompagner cette démarche. La seconde partie s'intéressera à la mise en place d'un tel atelier dans un lycée polyvalent dont le profil des élèves et des enseignants sont extrêmement variés et aux difficultés rencontrées. Enfin, la dernière partie sera consacrée au CDI-remix en lui-même, à son déroulement, aux attentes et aux besoins des élèves tels qu'ils auront pu les exprimer lors de cette activité.

1. La démarche collaborative comme dispositif pédagogique pour faire évoluer les représentations des adolescents sur les CDI

1.1. Penser la transformation du lieu par la prise en compte de l'expérience usager

1.1.1. La pédagogie de projet et la démarche participative

Le CDI de l'établissement dans lequel j'ai effectué mon stage sera rénové en 2020. Le réaménagement des espaces peut être l'occasion de résoudre certaines des difficultés observées, notamment la non-fréquentation du CDI par une très grande majorité des élèves. Il a paru intéressant de profiter de cette occasion pour aller à la rencontre de ces étudiants et d'essayer de comprendre pourquoi ils ne fréquentent pas ou peu ce lieu. J'ai choisi donc d'intégrer les usagers dans ces réflexions autour du réaménagement des espaces. Plusieurs méthodes étaient envisageables : questionnaires, boîte à idées, sondages... Il semblait pertinent d'impliquer encore d'avantage les élèves et de leur proposer une réalisation concrète. Un atelier répondant à une démarche de projet paraissait être une manière adéquate d'initier la réflexion puisque, d'après Isabelle Bordalo et Jean-Paul Ginestet, *La démarche de projet telle qu'elle est mise en œuvre dans le monde de la production, peut être définie comme la conjugaison de compétence individuelles et d'une réalisation collective destinée à satisfaire un besoin.*⁷ Le CDI-remix, répondant parfaitement à la définition de *réalisation collective*, pouvait donc permettre de répondre simultanément à la rénovation du lieu et au problème de sa fréquentation.

Philippe Meirieu définit le groupe, en pédagogie scolaire, comme *constitué de relations plurielles d'échanges [...] articulées sur un contact avec ce qui est donné comme le réel [...] évacuant tout ou partie de l'autorité du maître*⁸. Cette conception de travail de groupe considère ainsi que l'éducation doit se faire à travers un ensemble d'individus en interaction, à partir de situations concrètes, et au sein duquel l'enseignant se met au service de la démarche collective. La réalisation d'un projet concret était, non seulement un moyen d'entendre les suggestions des usagers à propos du CDI, mais également de développer chez les élèves certaines compétences grâce à l'apprentissage collaboratif.

⁷ Isabelle BORDALO, Jean-Paul GINESTET. *Pour une pédagogie du projet*, Paris : Hachette éducation, 1993. p.132.

⁸ Philippe, MERIEU. *Itinéraire des pédagogies de groupe. Apprendre en groupe*. Paris : Chronique Sociale, 1996, p. 25.

D'après Alain Baudrit ⁹ l'apprentissage collaboratif implique :

- La négociation au sein du groupe pour faire valoir son point de vue,
- Un va-et-vient constant entre la pensée individuelle et collective,
- Une symétrie entre les membres du groupe : les membres du groupe ont un même niveau cognitif et se considèrent égaux entre eux dans leur statut.

Contrairement à l'apprentissage coopératif, il n'y a pas de répartition des tâches ou d'interdépendance entre les élèves. Perrine Mignot, dans son mémoire consacré aux apprentissages collaboratifs et coopératifs, montre également que l'apprentissage collaboratif vise moins les progrès scolaires que le rapprochement et la responsabilisation des élèves. L'intérêt de ce type de travail réside *dans les bénéfices sociaux que les élèves peuvent en tirer, à savoir l'habileté à communiquer, à partager ses idées et à exercer son esprit critique, tout en développant son autonomie dans un fonctionnement de groupe plus libre.*¹⁰ Cet atelier autour de la rénovation du CDI, permet alors aux élèves d'exercer leur esprit critique et de mieux comprendre les raisons pour lesquelles ils ne sont pas des utilisateurs du CDI.

1.1.2. Rendre l'élève acteur de la bibliothèque

Lors de l'atelier, j'ai constaté que les élèves ne se sentaient pas concernés par le CDI. Des élèves de la section professionnelle se sont demandés pourquoi je les avais conviés à cet événement. Certains ont même confié au départ ne pas avoir d'avis sur la question. Plusieurs d'entre eux, n'étaient même jamais venus au CDI.

Il est important que l'élève soit acteur du CDI et non pas seulement simple utilisateur pour se sentir impliqué et avoir envie d'investir ce lieu. L'ouvrage collectif *Bibliothèque, enfance et jeunesse*, écrit sous la direction de Françoise Legendre explique à ce sujet *qu' il est important que l'enfant soit acteur, et il faut lui donner envie d'aller plus loin, de revenir ou de continuer l'aventure dans d'autres lieux. [...] L'enfant est par nature acteur à la bibliothèque*¹¹. Permettre à l'élève d'avoir un véritable rôle au sein du CDI lui donnerait ainsi envie d'y revenir. Dans l'ouvrage *Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages*, Yves Béal et Frédérique Maïaux rappellent que *trop souvent les apprentissages scolaires apparaissent aux élèves comme des non-sens, parce que le savoir est coupé de son élaboration, qu'il est non relié à un usage opérationnel.*¹²

⁹ Alain BAUDRIT. *L'apprentissage collaboratif*. De Boeck Supérieur, 2011.

¹⁰ Perrine MIGNOT. *Du travail coopératif à collaboratif, un apprentissage plus efficace ?*. Mémoire de recherche. Espe Grenoble, 2015.

¹¹ Violaine KANMACHER. « Bibliothèque, territoire et action ». In *Bibliothèque enfance et jeunesse*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2015. p.254.

¹² Yves BEAL, Frédérique MAÏAUX. *Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages*. Paris : Delagrave, 2008. p.18.

Dans notre cas, c'est la fréquentation du CDI qui apparaît pour certains élèves comme un « non-sens ». Les auteurs continuent en expliquant que *chacun apprend s'il trouve le sens dans la situation qu'il vit*¹³. Cet atelier collaboratif est donc un moyen pour redonner aux élèves un sens au CDI, les rendre acteurs de la bibliothèque. Travailler par projet *nécessite et permet l'engagement personnel, l'implication de chacun*¹⁴. Chaque prise de décision lors du projet collectif est un moyen d'appropriation par tous, c'est-à-dire par chacun des membres du groupe.

1.2. La transformation du lieu favorise-t-elle une meilleure perception des enjeux de l'espace du CDI ?

1.2.1. Imaginaire des adolescents sur le CDI

Lors de l'atelier, j'ai constaté que les élèves avaient certains a priori vis à vis du CDI. Pour eux, c'est un lieu où l'on ne parle pas, où l'on ne doit pas faire de bruit. Il y a un énorme décalage entre les interdictions qu'il y a, ou qu'il y aurait, au CDI et les aspirations des adolescents. En effet, un des élèves de seconde professionnelle a expliqué qu'il n'était jamais venu, car il n'avait pas de travail scolaire en section professionnelle, pas ou peu de devoirs à la maison, donc aucun intérêt à venir ici dans un lieu « où l'on ne parle pas et où l'on doit travailler ». De plus, certains ont ajouté « ne pas être intéressés par les vieux livres ».

Il existe donc une représentation du CDI comme une sorte de temple dédié au travail, rempli de livres appartenant à un autre siècle, peut-être à l'époque révolue de « l'avant internet ». Une étude sur les représentations des bibliothèques montre la manière dont elles sont représentées dans les jeux vidéo : *la bibliothèque est aussi le lieu des connaissances oubliées, du passé, c'est pourquoi elle est souvent représentée en ruine*.¹⁵ Ainsi, l'adolescent possède sur le CDI une image fantasmée tirée de certains *topoi* et lieux communs, illustrés ici dans les jeux vidéo.

Christine Plécard et Catherine Ejarque, s'interrogent dans un article intitulé *Les adolescents sont-ils solubles dans la bibliothèque ?*, sur le grand écart qu'il existe entre les pratiques adolescentes et les attitudes que chaque utilisateur d'un lieu tel que la bibliothèque doit adopter. *Et que peut-on faire en médiathèque ? Des règles se retrouvent presque partout : ne pas manger, ne pas boire, ne pas parler fort, interdiction du portable [...] Ces interdits sont*

¹³ Yves BEAL, Frédérique MAÏAUX. *Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages*. Paris : Delagrave, 2008. p.18.

¹⁴*Ibid.* p.18

¹⁵ Apolline LEHMAN, « Image(s), imaginaire(s) et réalité(s) de la bibliothèque » – 1/2. [en ligne]. 1 janvier 2014.

[Consulté le 2 mai 2019]. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/images-imaginaires-et-realites-de-la-bibliotheque-1-2_64908

ressentis d'autant plus négativement qu'ils sont antinomiques avec leurs pratiques quotidiennes. Il y a donc un véritable hiatus entre les pratiques adolescentes et le comportement traditionnellement attendu en médiathèque. ¹⁶ Pour Claude Poissenot, *le défi consiste à créer les conditions d'une appropriation personnelle, pour soi, non en tant qu'élève mais en tant qu'individu. Mais aussi d'une appropriation collective, avec un groupe de pairs.* ¹⁷ Le CDI-remix tente justement de permettre aux élèves de s'approprier individuellement et collectivement ce lieu.

1.2.2. Changer le regard sur le CDI

Lors de l'atelier, j'ai permis aux élèves de discuter librement entre eux, je n'ai mis aucune limite à leur créativité. Ils avaient à leur disposition des jus de fruits et des gâteaux pas seulement pour l'aspect convivial, mais aussi pour « casser les codes » et les images sur les interdits qui règnent au CDI. Cette autorisation exceptionnelle leur a donné un sentiment de plus grande liberté et de distance face à l'institution scolaire. Le CDI n'était plus simplement un « temple du savoir » mais un lieu qu'ils pourraient envisager comme un lieu de vie.

Dans son article *Apprendre à participer, participer pour apprendre* publié dans le numéro 274-275 de la revue professionnelle Inter-CDI, Joëlle Zask explique que *les partisans d'une éducation centrée sur l'expérience ont souhaité décroquer la salle de classe, les approches, l'école même, afin d'ouvrir les diverses phases de la vie sociale à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation continue.* Plus loin, elle ajoute au sujet de la participation qu'elle a lieu dans et par l'expérience, qu'elle ne peut pas être vécue par procuration. En effet, elle *engage l'individu et la connexion qu'il établit entre sa pensée et son action. Grâce à cette connexion il transforme le monde, et, se faisant, réalise certaines de ses virtualités dont l'ensemble façonne progressivement sa personnalité*¹⁸. Ainsi, un atelier participatif et collaboratif comme un CDI-remix, peut permettre grâce à ce « décrochage », de changer sa vision, de transformer sa pensée et son imaginaire sur un lieu que finalement on ne connaît que très peu.

Face aux images de CDI et bibliothèques que j'avais disposées dans la pièce, certains élèves étaient étonnés de voir les activités ou même le mobilier mis à disposition des usagers. En découvrant le fonds du CDI, des élèves ont fait part de leur étonnement, mais aussi de leur joie, à la vue du fonds de mangas. La pratique collaborative permet non seulement de devenir acteur de ses apprentissages mais aussi modifier ses représentations.

¹⁶ Christine PLECARD, Catherine EJARQUE. « Les adolescents sont-ils solubles dans la bibliothèque ? ». In *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2015. p.272.

¹⁷ Claude POISSENOT. « Les adolescents à la bibliothèque, journée d'étude du 17 octobre 2011 ». In *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. 2015.

¹⁸ Joëlle ZASK, « Apprendre à participer, participer pour apprendre ». *Inter CDI* 274-75, septembre-octobre 2018. p.52.

Dans *La collaboration dans le milieu de l'éducation*, le collectif d'auteurs explique que l'identité d'un individu se transforme au fil des situations et des expériences et que son implication dans un processus collaboratif marque son cheminement identitaire¹⁹. De la même manière on peut dire que l'expérience du CDI-remix vécue par ces adolescents a contribué en partie à faire changer leur vision sur le CDI.

1.3. Le rôle du professeur-documentaliste dans l'accompagnement des élèves sur leur représentation des bibliothèques

1.3.1. Le professeur documentaliste dans l'imaginaire adolescent

*La professeure documentaliste qui fait toujours chut ne sait en fait pas prononcer un autre mot. Elle ne s'exprime qu'en langage des signes bibliothéconomiques (une version très rare, que la plupart des sourds et malentendants ne peuvent même pas comprendre) et continue à exercer au sein de nos établissements. [...] Dans certaines légendes, elle porte le nom de sorcière du CDI du fait de ses doigts crochus et de son regard qui fige d'effroi quiconque tente de la regarder, ou pire, de lui adresser la parole.*²⁰

Ainsi Olivier Le Deuff, maître de conférences en Sciences de l'Information et de Communication à l'université de Bordeaux Montaigne dénonce avec humour un cliché très fortement ancrée : celui « de la dame qui fait chut ». Lors de l'atelier, quatre professeurs documentalistes et moi-même étions présents. C'était une occasion pour nous de connaître les représentations des élèves sur notre métier et notre rôle dans la communauté éducative. A ma première question « Pour vous, qu'est-ce que nous faisons comme métier ? Qu'enseignons-nous ? », Les élèves ont été gênés. En effet, ils ne savaient pas très bien comment définir nos activités. S'ils ont pu établir quelques-unes de nos missions en rapport avec la gestion du fonds documentaire : « achat et prêt des livres », ils ne savaient absolument pas quel pouvait être notre rôle en tant qu'enseignant.

J'avais eu l'occasion d'avoir certains des élèves présents à l'atelier en cours : Deux premières lors d'une séquence en partenariat avec leur professeure de mathématiques et un autre de seconde en partenariat avec un professeur de génie thermique. Malgré cela, ils n'ont pas su dire ce que j'enseignais. Les élèves de première ont proposé timidement « professeure

¹⁹ Liliane PORTELANCE. « Mieux comprendre la collaboration pour mieux collaborer ». In *La collaboration dans le milieu de l'éducation. Dimensions pratiques et perspectives*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2011.p.221.

²⁰ Olivier LE DEUFF. « Légendes urbaines de la documentation ». *Inter CDI* n°274-275, septembre-octobre 2018. p.4.

de mathématiques ? ». Notre rôle dans la progression de leurs compétences info-documentaires n'est pas du tout une évidence pour eux. Bien souvent, les professeurs de discipline avec qui nous faisons des partenariats ne leur expliquent pas forcément les raisons de ces partenariats. La définition de notre rôle semble être une nécessité pour que les élèves comprennent mieux les enjeux liés au CDI. Si celui-ci est un espace ouvert sur leur temps libre, c'est aussi un lieu où ils vont recevoir des enseignements sur des temps de cours obligatoires. Lors des différentes séquences pédagogiques que j'ai pu mettre en place cette année, aucun élève ne prenait de notes, comme s'ils ne comprenaient pas vraiment pourquoi ils étaient là, quel pouvait être l'intérêt de ces cours dans leur formation.

Il semble donc primordial que notre rôle soit mieux défini, par nous et par nos collègues de disciplines, afin que les imaginaires des adolescents sur le CDI et le rôle du professeur documentaliste évoluent.

1.3.2. Le professeur documentaliste, professionnel du collaboratif et médiateur

Lors d'une réflexion collective des TraAm (travaux académiques mutualisés), les qualités intrinsèques d'expert en pratiques collaboratives du professeur documentaliste ont été mises en avant :

Le professeur documentaliste seul, a une existence professionnelle faible ! Il coordonne la politique documentaire et depuis toujours associe à la politique d'acquisition élèves, profs, gestionnaire...bref les usagers. Il est moteur de projets et cette démarche a toujours été associée à son management de projets : connecter les enseignants, les élèves, l'équipe de direction, la vie scolaire... au design du projet a toujours été son approche. Mais surtout, son enseignement est, par définition, transversal et concerne le collectif enseignant : il construit son enseignement comme un parcours qui traverse tous les autres. Sa capacité de naviguer dans des domaines transversaux se conjugue à ses compétences en collaboration et coopération. Il enseigne dans le cours d'un autre, il partage la séance, il croise son emploi-du-temps et « emprunte » ses élèves, il prépare, anime et évalue avec ... Il co-enseigne en quelque sorte.

Le « monde du co » se déploie petit à petit. Il n'y a pas un jour où la mise en commun, le collectif, la coopération, la collaboration, ne trouvent de nouveaux terrains d'expression. Si la multiplicité des mots formés avec le très familier préfixe –cum (avec) dénote d'une révolution dans le rapport à l'autre, l'usage des pratiques de groupe en formation est assez récent. Sa réflexion pédagogique est toujours collective.²¹

²¹ TRAAM DOC. « Le professeur documentaliste, un design-thinker qui s'ignore ». Article. Eduscol, le site des professionnels de l'éducation, 2018. [En ligne]. [Consulté le 2 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/cdi/anim/actions-mutuali/repenser-les-espaces-existants-du-cdi-pour-repondre-aux>

Ainsi l'atelier CDI-remix s'inscrit parfaitement dans cette réflexion pédagogique collective. Grâce à notre démarche collaborative, nous permettons aux élèves de faire évoluer, bouger leurs conceptions du monde et, dans le cas de notre atelier, leurs préjugés sur le CDI.

Le document de synthèse des TraAM montre également le rôle de médiateur du professeur documentaliste :

Le professeur-documentaliste est un médiateur et la médiation ne peut se concevoir qu'avec l'attention portée aux usagers et à leurs pratiques. Le médiateur est celui qui « s'entremet », qui fait lien²².

On peut donc voir le professeur documentaliste comme le lien qui existe entre les usagers du CDI et le lieu lui-même. Etre cet intermédiaire est le cœur même du métier de professeur-documentaliste.

La médiation induit l'intérêt à l'autre : « Dans le design-thinking on utilise de préférence des techniques dites « ethnographiques » (basées sur l'observation et l'immersion) pour aller au-delà de ce que les gens déclarent et mieux comprendre comment ils se comportent et comment ils pensent. Adapter son discours à la façon de penser de son interlocuteur, c'est d'une certaine façon la base de la pédagogie²³.

Cette réflexion, qui a pour titre *Le professeur documentaliste est un design-thinker qui s'ignore*, se proposait de montrer en quoi le professeur documentaliste applique, sans le savoir, dans sa pratique quotidienne, une méthode appelée design-thinking. Nous expliciterons plus loin dans ce mémoire ce qu'est cette méthode, puisque c'est grâce à celle-ci que j'ai pu mettre en place cet atelier.

besoins-des-usagers-2017-2018/documents-realises-en-binomes-par-les-referents-traam/le-professeur-documentaliste-un-design-thinker-qui-signore.

²² TRAAM DOC. « Le professeur documentaliste, un design-thinker qui s'ignore ». Article. Eduscol, le site des professionnels de l'éducation, 2018.

²³ *Ibid*

2. La mise en place d'un CDI-remix dans un lycée polyvalent

2.1. Le contexte de l'établissement et du CDI

2.1.1. Lycée polyvalent, profils multiples

Le lycée dans lequel j'ai effectué mon stage, lycée public professionnel et technique, situé à Paris, est spécialisé dans la formation aux métiers de l'énergie et de l'environnement. Lycée des métiers labellisé, il décline la préparation du même métier en trois voies de formation : initiale, apprentissage et continue.

Il accueille environ 850 à 900 lycéens ou étudiants, dont 310 sont étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), 250 en BTS, 80 lycéens en pré-bac (STI2D), 210 lycéens en Bac Pro et 20 étudiants en licence.

En plus de la formation initiale, la formation continue dispensée dans le cadre du GRETA s'adresse à un public très majoritairement d'adultes, en situation professionnelle ou en recherche d'emploi. Elle concerne les bacs pro et les BTS de l'établissement. La formation en apprentissage dispensée dans le cadre des UFA (Unités de Formation en Apprentissage) s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans.²⁴ Il s'agit d'un public en très grande majorité masculin.

Les élèves ont des profils assez variés, issus de catégories socioprofessionnelles hétérogènes. Ils viennent de toute l'Ile-de-France. Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont des filières très sélectives, souvent qualifiées de « voie royale ». Les étudiants ont donc un très bon niveau scolaire et entretiennent en général un rapport apaisé à l'institution. Ils commencent leurs études en CPGE par choix. Au contraire, dans la section professionnelle, les élèves sont, pour la plupart d'entre eux, en grande difficulté scolaire et sociale, ayant pour beaucoup subi leur orientation. Il est noté un grand absentéisme dans ces filières, ce qui rend parfois difficile la mise en place de séances pédagogiques. En BTS, et en filière technologique, les situations sont plus variées mais le rapport à l'écrit et à la culture est généralement fragile.

Dans un lycée « classique », l'âge théorique des élèves varie entre quinze et dix-huit ans. Dans l'établissement où j'ai effectué mon stage, à peine 10 % des élèves sont des étudiants pré-bac. Une grande majorité des étudiants sont donc déjà majeurs et sont en poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. A cela, viennent s'ajouter les stagiaires du GRETA qui ne fixe pas de limite d'âge à ses inscrits. Il y a donc un très grand écart d'âge entre les élèves, ce qui contribue également à faire de l'établissement un lycée complexe.

²⁴ Informations présentes sur le site du lycée

Même si les profils et les niveaux scolaires sont hétérogènes, il s'agit d'un lycée qui propose des formations ou filières à dominante scientifique laissant parfois trop peu de place à la culture, à l'art ou encore à la littérature et, a fortiori, la lecture.

La multiplicité des publics, la grande disparité des profils, des niveaux scolaires et des âges, la dominante scientifique font la particularité de cet établissement. Le CDI doit faire en sorte de répondre à des besoins très divers liés à cette spécificité.

2.1.2. Le CDI

Le CDI de l'établissement dans lequel j'ai effectué mon stage possède une surface importante, un peu plus de 200m², ce qui est un atout plutôt rare à Paris. Le CDI dispose d'un bel espace. Les grandes fenêtres rendent le lieu lumineux et clair. Le lycée a parfois du mal à chauffer suffisamment ses locaux en hiver mais le CDI possède une clim réversible qui permet de pallier ce défaut. De la lumière et une bonne température en font vraiment un lieu très agréable.

L'espace principal est occupé majoritairement par les étagères de livres, les tables et les chaises pour travailler. A cela se rajoutent six ordinateurs répartis dans tout l'espace ainsi que des fauteuils confortables disposés autour de tables basses. Le CDI possède également deux salles de travail pouvant être ouvertes ou fermées grâce à des panneaux coulissants. L'une des salles, toujours fermée, est équipée de trois ordinateurs et de plusieurs tables. Les panneaux sont utilisés comme support pour diverses expositions. L'autre salle est ouverte la plupart du temps et dispose d'un ordinateur et d'une vingtaine de places assises. Les professeurs-documentalistes utilisent cette salle, équipée d'un tableau numérique, fermée par les panneaux coulissants, pour les séances pédagogiques. Il est également possible d'y brancher une ou plusieurs classes mobiles de douze ou seize ordinateurs.

Cependant, bien que le CDI ait une place centrale dans le lycée (2ème étage, bâtiment B), l'entrée ne se fait pas du bon côté, ou du moins, pas du côté initialement prévu par l'architecte. Cette anomalie rend l'accès malaisé et même parfois très difficile pour certains élèves. En effet, les élèves de la filière professionnelle doivent, depuis les ateliers du sous-sol, monter au troisième étage pour redescendre ensuite au deuxième pour se rendre au CDI.

Le fonds documentaire est majoritairement composé de livres techniques et d'annales de concours. Il y a 745 fictions, 18656 documentaires et 16615 périodiques. Il y a donc assez peu de lecture « plaisir » puisque la fiction ne représente qu'à peine 5% des livres présents dans le CDI.

Malgré le label « 100% numérique » le CDI n'est pas équipé du WIFI contrairement au reste de l'établissement. Les problèmes de réseau et de connexion font que, malheureusement trop souvent, il faille vingt à vingt-cinq minutes pour allumer un ordinateur. Les élèves sont donc découragés et ne viennent pas souvent utiliser les ordinateurs lors des temps de récréation.

Le CDI possède des atouts indéniables, mais certains défauts freinent la fréquentation du lieu.

2.2. Le problème de la non fréquentation par certains élèves du CDI

2.2.1. Statistiques de fréquentation

Lors de mon stage dans l'établissement, j'ai réalisé des statistiques de fréquentation du CDI. Le portique à l'entrée ne semble pas toujours fonctionner et il est de toute façon peu fiable pour établir des statistiques. Il va comptabiliser par exemple les allers-retours des professeurs documentalistes et ainsi fausser les résultats. De plus, il ne permet pas de distinguer les différentes filières des usagers et donc ne peut pas nous renseigner sur les publics et les non-publics de l'établissement.

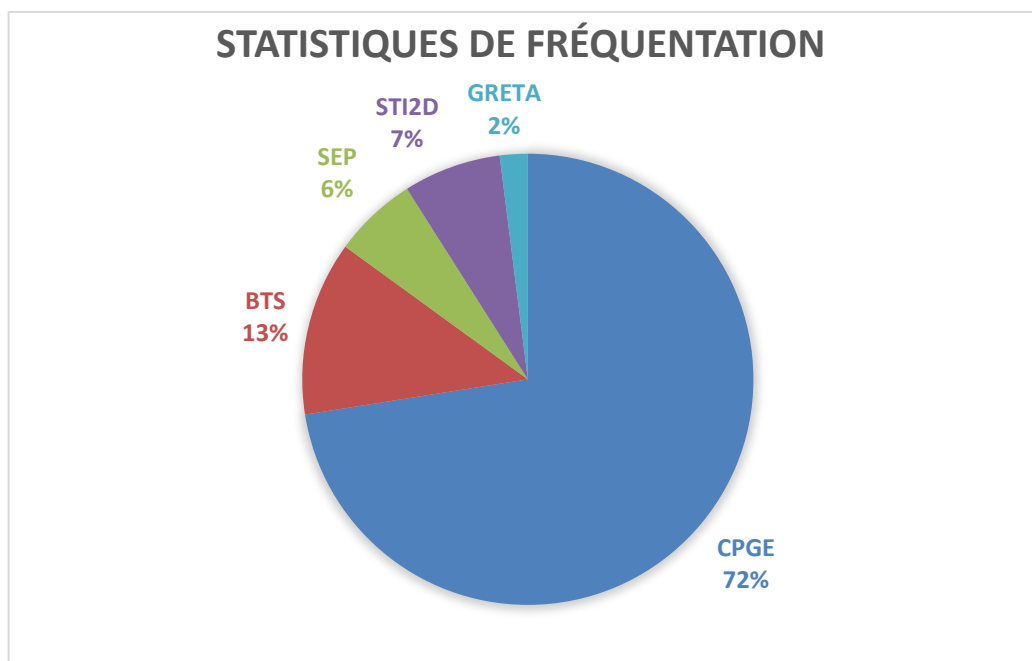
J'ai donc réalisé une étude statistique grâce aux différentes bannettes présentes à l'entrée, bannettes dans lesquelles chaque élève doit poser sa carte étudiante. Il y en a deux pour les CPGE (1^{ères} et 2^{èmes} années), une pour les BTS, une pour la filière professionnelle, une pour les STI2D et enfin une pour les stagiaires du GRETA.

J'ai donc compté le nombre de présents selon les filières à chaque heure et pu établir une journée « type ». Je n'ai pas pris en considération les élèves présents lors de séances pédagogiques au CDI. Il s'agit donc des élèves volontaires, venus sur leur temps libre, travailler en autonomie, lire ou encore utiliser un ordinateur. Je n'ai pas pris en compte non plus les « passages éclairs » d'élèves venant rendre un livre ou faire prolonger un prêt.

Malgré toute l'attention des professeurs-documentalistes, il est possible qu'échappent à leur vigilance certains oublis des élèves quant à la dépose de leur carte, faussant quelque peu les résultats. Cependant, ceux-ci donnent une tendance, un aperçu de la fréquentation et les conclusions sont en parfaite adéquation avec les observations faites par les différents professeurs-documentalistes travaillant ou ayant travaillé dans le CDI de cet établissement. J'ai pu établir une moyenne à partir de six journées types dont les résultats sont les suivants :

72,5% des élèves utilisateurs du CDI sont des élèves de CPGE, 12,5% sont des étudiants en BTS, 6% des utilisateurs sont des élèves de la SEP, 7% de STI2D et 2% des stagiaires du GRETA. Il est également à noter que, lors de cette étude statistique, un professeur de physique,

enseignant en CPGE, est venu travailler deux heures au CDI. Il s'agit d'une exception dans cet établissement car le CDI est extrêmement peu fréquenté par les professeurs.



2.2.2. Un CDI bibliothèque

Il apparaît donc que le public fréquentant majoritairement le CDI est un public d'élèves étudiants en CPGE. Cécile Neuquelman, dans son mémoire de recherche intitulé *Accueillir les publics hétérogènes au CDI*, explique dans que le public d'étudiants en CPGE correspond à la définition de « public autonome » de Marielle de Miribel : cet usager *vient, salue rapidement, consulte le catalogue, prend des notes, s'installe dans un coin tranquille, travaille en silence* ²⁵. Il utilise le CDI comme un lieu de ressources et y travaille comme en bibliothèque. Les étudiants, à l'emploi du temps extrêmement chargé, viennent dès qu'ils le peuvent pour travailler, préparer leurs colles.

Lors de la pause méridienne, le CDI est très souvent complet. Près de 85 % des usagers, d'après les résultats de notre journée type, sont des étudiants de CPGE. Ils sont nombreux à regretter que le CDI ferme parfois sur l'heure de la pause méridienne. Des élèves sont venus m'en parler et étaient étonnés par ma réponse. J'ai en effet expliqué que lorsque l'une des professeure-documentalistes de l'établissement est seule au CDI, elle ferme en général une demi-heure pour déjeuner. Ainsi comme l'explique Cécile Neuquelman en citant Muriel Damon²⁶

²⁵ Cécile NEUQUELMAN, *Accueillir les publics hétérogènes au CDI*, 2018.

²⁶ Muriel DAMON, *Classes préparatoires : la fabrique d'une jeunesse dominante*. Paris, La Découverte, 2013, *passim*. In Cécile NEUQUELMAN, *Accueillir les publics hétérogènes au CDI*, 2018.

et son ouvrage sur les classes préparatoires, ces usagers *haïssent les temps morts* et font un *usage intensif du temps*. La simple idée que nous puissions déjeuner et fermer le CDI leur avait semblé saugrenue !

2.2.3. Public et non-public

Ainsi se dessinent deux grands profils d'utilisateurs du CDI : des gros consommateurs et des absents. Il y a donc une tension entre ces deux publics aux caractéristiques antithétiques. Tout comme l'avait déjà fait Cécile Neuquelman dans son mémoire de recherche, nous pouvons faire le parallèle avec les catégories définies, pour les bibliothèques, par Fabienne Soldini, Patrick Perez et Philippe Vitale²⁷ : au « vrai public », qui respecte les règles du lieu et en exploite les ressources s'oppose le « non-public », absent ou aux pratiques supposées moins légitimes :

Deux catégories d'usagers se côtoient : des lecteurs / emprunteurs, publics des œuvres, et à ce titre considérés comme le 'vrai' public, ceux qui remplissent leur 'mission' d'usagers en se conformant à la vocation initiale du lieu, légitimant de ce fait le travail des bibliothécaires. Et des non-lecteurs, non-emprunteurs et non-inscrits, dédaignant les œuvres proposées, mais fort utilisateurs de l'espace public. Publics illégitimes des œuvres et des espaces, leurs usages non conformes des lieux dérangent, et les font être assimilés, pour le personnel qui en a la charge, à du 'mauvais' public, voire du non-public. L'usage qu'ils font des espaces, leurs pratiques lectorales et spatiales divergentes ou dissonantes, entraînent une négation de ces pratiques, et une annulation de leur identité de public.

Lors de mon entretien de début d'année avec le proviseur de l'établissement, celui-ci m'avait fait part de la volonté forte de la direction d'ouvrir le CDI à un public plus large. Il m'a semblé donc important de mettre en place cet atelier afin d'identifier les besoins et les attentes des différents profils d'utilisateur.

2.3. La difficulté de mettre en place un tel atelier

2.3.1. CDI-remix du 5 Février 2019

²⁷ Patrick PEREZ, Fabienne SOLDINI et Philippe VTALE. *Non-publics et légitimité des pratiques : l'exemple des bibliothèques publiques*. In *Les non-publics : les arts en réception*. t. 2. Paris : L'Harmattan, 2013, p. 155-156. In Cécile NEUQUELMAN, *Accueillir les publics hétérogènes au CDI*, 2018.

J'ai eu l'idée de mettre en place cet atelier en décembre 2018. J'ai d'abord fait des recherches sur les CDI-remix et j'ai conçu un document²⁸ expliquant brièvement l'intérêt d'un tel atelier et détaillé son déroulement. J'ai soumis ce document au proviseur qui m'a donné son accord et m'a conseillé de me tourner vers la conseillère principale d'éducation (CPE) de l'établissement et le conseil de la vie lycéenne (CVL). J'ai écrit à la CPE pour lui parler du projet et nous avons fixé une réunion pour déterminer la marche à suivre et mettre en place l'atelier.

L'intérêt du CDI-remix résidait, en partie, dans le fait de faire travailler ensemble des élèves des différentes filières afin de confronter les points de vue et de faire émerger leurs besoins potentiellement différents. Nous avons choisi de faire appel aux élèves volontaires et de faire passer le message aux classes grâce aux professeurs principaux. La CPE a donc informé nos collègues via les adresses mails et l'espace numérique de travail (ENT). Nous avons alors fixé la date du 5 février de 9h à 12h.

La première difficulté que nous ayons rencontrée est que le lycée dans lequel j'ai effectué mon stage est un lycée extrêmement vivant, organisant de nombreuses conférences et événements autour du climat, de l'énergie et de l'environnement. Le 5 février, l'établissement accueillait le salon *Microclima*, salon professionnel autour des métiers auxquels les formations du lycée préparent. Nous ne pouvions plus organiser l'atelier ce jour-là. Nous avons alors fixé la date du 22 mars 2019.

2.3.2. CDI-remix du 22 mars

La deuxième difficulté est que nous n'avions aucun retour de nos collègues et donc aucun élève inscrit à l'atelier. Nous avons donc relancé les professeurs principaux, également par mail, mais nos demandes sont restées lettres mortes. J'ai eu l'occasion de discuter de ce sujet avec une professeure avec laquelle j'ai mis en place plusieurs projets durant l'année, professeure principale d'une classe de terminale STI2D. Elle m'a expliqué qu'en tant que professeure principale, elle avait reçu depuis le début de l'année (de septembre à mars) plus de mille mails. Les professeurs principaux sont extrêmement sollicités, ce qui explique qu'ils ne répondent pas ou qu'ils ne voient pas certaines informations.

Il est également à noter que dans cet établissement, les professeurs ont des profils eux aussi très divers. Cécile Neuquelman le rappelle dans son mémoire de recherche²⁹ :

Les professeurs de lycée professionnels présentent par ailleurs des caractéristiques sociologiques qui les distinguent de leurs collègues d'enseignement général et technologique,

²⁸ Voir Annexes 1

²⁹ Cécile NEUQUELMAN, *Accueillir les publics hétérogènes au CDI*, 2018.

comme le constate Aziz Jellab, qui se demande s'ils sont des « enseignants "pas comme les autres"³⁰ ». Cette différenciation s'avère tout particulièrement pour les professeurs des enseignements professionnels, matières qui n'existent pas dans les autres filières, et qui, de par leur importance symbolique et curriculaire, structurent la scolarité des élèves.

Le statut des professeurs de CPGE contribue également au morcèlement de la communauté enseignante. Ces enseignants, qui ont, pour certains, le titre de « professeurs de chaire supérieure » sont nécessairement agrégés. Certains sont issus des écoles normales supérieures et, de plus en plus fréquemment, titulaires d'un doctorat. Ces caractéristiques communes à ces professeurs se retrouvent chez une minorité des enseignants des filières générales et technologiques. La répartition de leur emploi du temps et l'organisation de leur travail sont très différentes et ils sont soumis à un statut particulier, défini par le décret 68-053 du 30 mai 1968.

Cette grande disparité des profils, des origines mais aussi des statuts fait que les professeurs du lycée ne travaillent pas en collaboration. En tout cas, si certains projets engageant plusieurs professeurs existent, il n'y en a aucun entre ces différentes filières. Bien qu'il y ait une salle des professeurs commune, il existe une sorte de barrière invisible entre eux. C'est également une des raisons pour lesquelles, à mon avis, je n'ai pas eu de réponse pour un projet qui impliquait toutes les filières.

2.3.3. CDI-remix du 5 avril 2019

N'ayant aucune réponse, j'ai repoussé la date de l'atelier au 5 avril et j'ai pris rendez-vous avec le proviseur et le proviseur adjoint pour expliquer mon problème : bien que l'atelier soit prêt, je n'avais pas d'élève pour le mettre en place. Le proviseur a donc convoqué, pour une réunion d'information, six professeurs : une professeure principale de BTS, trois professeurs de la section d'enseignement professionnel, et deux professeurs principaux de STI2D. Il avait été décidé lors de cette réunion, de ne pas convier les CPGE car les concours d'entrée aux grandes écoles approchaient, ni les élèves impliqués au CVL car ils étaient déjà trop sollicités par ailleurs. Nous souhaitions former une équipe de quinze élèves composée de cinq élèves de filière professionnelle, cinq élèves de BTS et cinq élèves de la filière technologique.

Le jour de la réunion, le 18 mars 2019, seule la professeure de BTS est venue. Il a alors été décidé que le proviseur adjoint recruterait lui-même les élèves de la section professionnelle, et que la CPE se chargerait de faire venir des volontaires de STI2D.

³⁰ Aziz JELLAB. *Sociologie du lycée professionnel : l'expérience des élèves et des enseignants dans une institution en mutation*. Toulouse, France : Presses universitaires du Mirail, 2008, p. 25. In Cécile NEUQUELMAN, *Accueillir les publics hétérogènes au CDI*, 2018.

Ainsi, seuls neuf élèves ont été volontaires ou désignés par le proviseur adjoint. Quatre élèves de Seconde professionnelle, trois élèves de Terminale STI2D et deux élèves de Première STI2D. J'ai complété cette équipe par quatre autres professeurs-documentalistes : ma collègue TZR présente deux jours dans notre établissement, mon tuteur enseignant en lycée et deux collègues stagiaires : l'une enseignant en lycée, l'autre en collège.

La dernière difficulté d'organisation a été que, le jour de l'atelier, bien qu'il ait été convenu de fixer le CDI-remix de 9h à 12h, les élèves sont arrivés à 10h. Ne pouvant pas communiquer directement avec les élèves (malgré nos demandes répétées, les professeurs-documentalistes ne sont pas intégrés comme enseignants sur le logiciel Pronote, logiciel permettant notamment d'écrire et de communiquer des informations aux élèves) j'ai chargé la Vie Scolaire de rappeler aux élèves que leur présence était requise au CDI ce jour-là. Il y a eu une confusion dans les horaires ou une incompréhension entre la Vie Scolaire et moi-même. La CPE étant absente le 5 avril et la direction en réunion, nous avons donc attendu une heure, sans savoir si les élèves allaient bien venir. A 10h15, après la récréation, les neuf élèves sont arrivés et nous avons pu commencer le CDI-remix.

3. Le CDI-remix

3.1. Repenser un espace grâce aux principes du design thinking

3.1.1. Du Museomix au CDI-remix

Depuis 2011, a lieu tous les ans un marathon créatif appelé « museomix ». Cet événement s'inscrit, d'après le site officiel de l'événement, *dans un contexte d'innovation ouverte avec les musées, les entreprises, les start-up, les collectivités et le grand public. Museomix crée les conditions d'innovation pour la muséographie, la scénographie, la relation avec les publics, le rapport aux œuvres, la transformation numérique des musées. Museomix encourage les rencontres professionnelles, la pluridisciplinarité, la découverte d'autres modes de travail et d'autres méthodologies.* »³¹ Il s'agit donc d'une rencontre entre différents acteurs, professionnels et usagers, pour repenser la muséographie, la scénographie ou encore la médiation culturelle des musées.

En 2013, la bibliothèque Supérieure d'Art de Bretagne à Rennes s'empare de l'idée et crée le mouvement des Biblioremix³². Ce sont des journées de réflexion organisées entre professionnels, ou avec les usagers, afin de penser la bibliothèque de demain : dans ses espaces et ses aménagements, ses collections, ses activités. Les projets, selon la volonté des organisateurs sont plus ou moins adaptables. On propose aux participants de mettre en œuvre *leurs compétences de manière ouverte et collaborative [...] afin de produire des solutions concrètes répondant aux enjeux qui animent le monde des bibliothèques aujourd'hui.*³³

Camille Ducrot, professeure-documentaliste au collège Iqbal Masih de Saint-Denis (93), décide d'appliquer dans son établissement et son CDI ces expérimentations initiées par les musées, puis les bibliothèques. Dans *Imaginer le CDI idéal : expérience de CDI-remix en collège*³⁴, Camille Ducrot explicite les raisons de sa démarche : *Partant du constat que ces projets permettent de dépoussiérer les bibliothèques et d'unir des publics par la réappropriation du lieu, nous avons pensé en adapter le principe au CDI. Il ne s'agit pas de faire repenser le CDI du collège aux élèves, en travaillant sur ce qui marche ou ne marche pas, mais de demander aux élèves une réflexion créative et imaginative qui peut s'éloigner franchement du cadre du CDI.* Les

³¹ Site officiel de museomix. Disponible à l'adresse : <https://www.museomix.org/>

³² Blog des Biblioremix. Disponible à l'adresse : <https://biblioremix.wordpress.com/>

³³ Léa LACROIX, Eric PICHARD. . « Biblio remix. Inventer, imaginer, prototyper et expérimenter en bibliothèque avec et pour le public ». In *Bibliothèques troisième lieu*. 2e édition revue et augmentée. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. p. 123.

³⁴ Camille DUCROT « Imaginer le CDI idéal : expérience de CDI-remix en collège ». *Doc pour docs* [En ligne], 06/2017. [Consulté le : 04/2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.docpourdocs.fr/spip.php?article597>

objectifs de ce travail sont divers : développer la créativité des élèves, développer l'ouverture et l'appropriation du CDI aux élèves ou encore développer leur autonomie et leur prise d'initiative.

Dans le contexte de la rénovation du CDI du lycée, la mise en place d'un tel atelier semblait donc idéale pour permettre aux élèves de différentes filières d'exprimer leurs besoins, leurs envies mais aussi les raisons pour lesquelles ils ne fréquentent pas ou peu le CDI.

3.1.2. Le design thinking en bibliothèque

La méthode qui a été testée lors de la première expérimentation de Biblio-remix³⁵ présente une « formule type », applicable pour une session d'une journée, d'une demi-journée, ou pour dans notre cas, de deux heures. Cette méthode est basée sur les principes du design thinking. Née dans l'esprit de l'ingénieur Doug Dietz en 1950, cette méthode et façon de penser est *une discipline qui utilise la sensibilité, les outils et méthodes des designers pour permettre à des équipes multidisciplinaires d'innover en mettant en correspondance attentes des utilisateurs, faisabilité et viabilité économique*.³⁶ On applique un processus en trois étapes :

- La phase d'inspiration : comprendre les besoins, dialoguer avec le public
- La phase d'idéation : générer les idées
- La phase d'itération : réaliser des prototypes

Pour la première phase, nous avons demandé aux élèves de se promener librement dans le CDI, d'observer son agencement, ses collections, son mobilier. Nous avons mis à leur disposition une quinzaine de photographies de CDI et bibliothèques afin de stimuler leur imagination. A notre demande, ils ont inscrit sur des post-it jaunes « ce qu'ils n'aiment pas » dans ce CDI (30), sur des post-it oranges « ce qu'ils aiment » (20) et sur des post-it roses « ce qu'ils aimeraient » trouver (mobilier, espace ou activités) (57).

Pour la deuxième phase, nous avons laissé les élèves dialoguer entre eux mais aussi avec les différents intervenants (quatre professeurs documentalistes et moi-même). Cette séance de « remue-méninges » a permis de confronter les points de vue, parfois communs mais aussi parfois divergents. Nous reviendrons plus tard sur les envies et attentes des élèves.

Lors de la troisième phase, les élèves se sont mis par groupe de deux ou trois pour réaliser des prototypes. Nous avons mis à leur disposition différents outils pour stimuler leur créativité : feuilles, feutres, jeux de construction de type lego, magazines de mobiliers et décorations. Il a émergé de cette phase six plans distincts que nous analyserons par la suite.

³⁵ 2013, bibliothèque Supérieure d'Art de Bretagne à Rennes

³⁶ Dschool Paris. Disponible à l'adresse : <http://www.dschooll.fr/design-thinking-test/>

Le design thinking n'est pas seulement une technique de gestion de projet mais aussi une méthode centrée sur l'humain : *Le point de départ du design-thinking est une profonde empathie, une écoute des besoins et des motivations des personnes.*»³⁷ Nicolas Beudon, pionnier de l'expérience du design-thinking en bibliothèque, soulignait que « l'attention portée aux usagers est une valeur partagée de longue date aussi bien par les bibliothécaires que par les documentalistes : les usagers, les lecteurs ou les élèves sont très présents dans leurs discours et dans leurs valeurs³⁸. Nous avons donc envisagé cet atelier avant tout comme un échange, un dialogue, une expérience conviviale avec les élèves

3.2. Les besoins et les attentes des élèves

3.2.1. Les espaces

La première étape de l'atelier a permis de faire émerger les besoins des élèves et d'évoquer les raisons pour lesquelles ils ne fréquentent pas ou peu le CDI. Les post-it oranges ont permis de mettre en avant les atouts certains du CDI du lycée. Il est à noter que les remarques positives ne concernent que l'espace physique du CDI. Sur vingt avis positifs sur le CDI, six (soit 30%) évoquent la luminosité :

- 2 « c'est lumineux »
- « luminosité »
- 2 « lumière »
- « salles de cours lumineuses »

Est évoqué également (trois avis soit 15%) la chaleur :

- « il fait chaud »
- « il fait bien chaud »
- « il fait chaud, c'est bien en hiver »

Toujours 15% (3 post-it) des avis exprimés mettent en avant les fauteuils de lecture :

- 3 « sièges rouges »

Vient ensuite l'espace proposé par le CDI, 2 post-it soit 10% :

³⁷SYNLAB. « Innover à plusieurs : manuel pour les acteurs de l'éducation », 2017[en ligne]. Disponible à l'adresse <https://syn-lab.fr/wp-content/uploads/2017/10/Innover-a-plusieurs-version-longue.pdf>

³⁸Hélène MULOY, Marion CARBILLET. « Interrogeons le concept de design-thinking : quels intérêts pour les CDI ? Entretien avec Nicolas Beudon ». *Doc pour docs*, 2017 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.docpourdocs.fr/spip.php?article614>

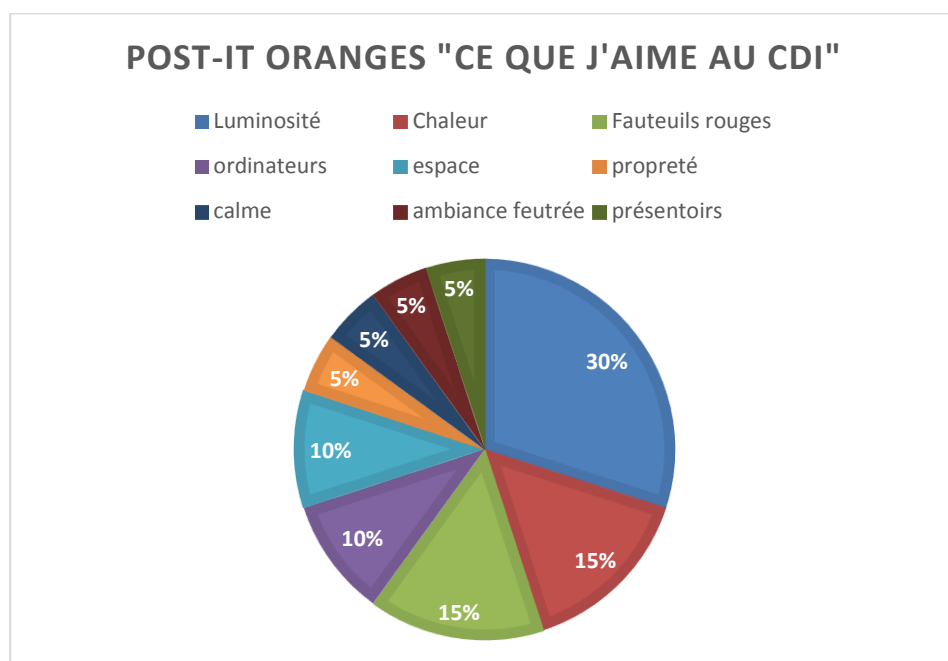
- 2 « espace »

Puis les installations numériques, également 10% :

- « les ordinateurs »
- « la salle des ordinateurs »

Viennent ensuite des votes uniques qui représentent chacun 5% des avis exprimés :

- « l'ambiance feutrée »
- « le calme »
- « la propreté »
- « les présentoirs »



Les post-it jaunes ont permis de faire émerger plusieurs remarques sur le lieu physique du CDI. Sur vingt-et-un « je n'aime pas » concernant l'espace, six post-it, soit 28,6% des avis exprimés, évoquent l'entrée mal située et l'accès difficile au CDI :

- « une seule entrée d'accueil »
- « entrée mal placée »
- « entrée au mauvais endroit »
- 2 fois « difficilement accessible »
- « changer d'endroit !! »

5 soit 23,8% concernent le manque de place et notamment de places assises :

- « manque de chaises »
- « pas assez de place »
- « trop petit, pas assez de place »
- « il manque de place pour s'asseoir »
- « manque de places assises »

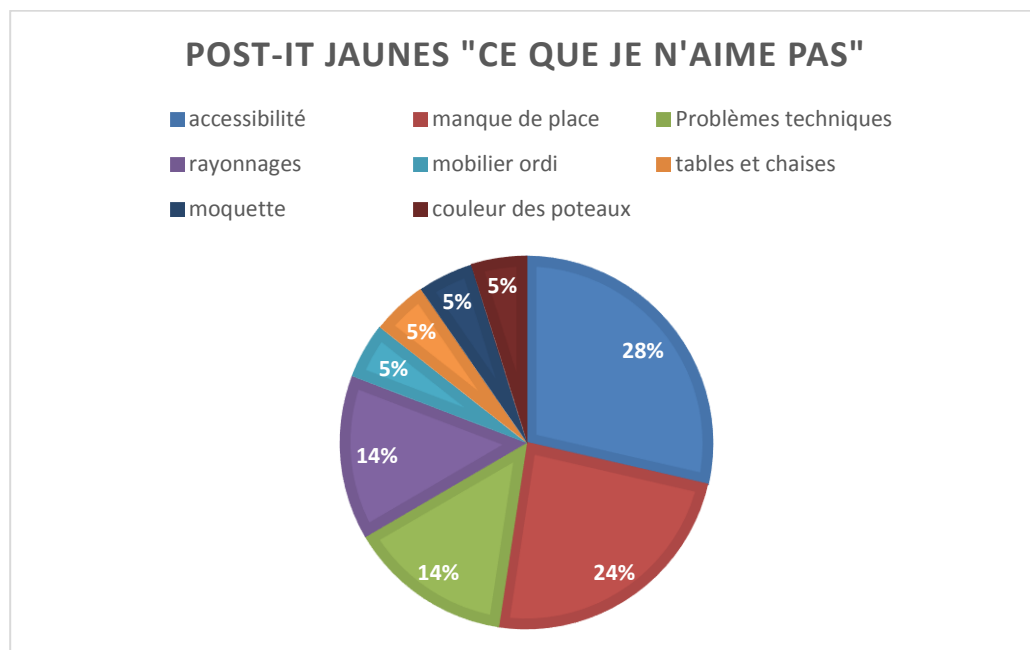
Les problèmes techniques 3 post-it soit 14,2% :

- « ordinateurs avec windows qui n'est pas activé »
- « clés USB qui ne fonctionnent pas »
- « il faut enfoncer un stylo pour brancher son portable »

Le mobilier est remis en question notamment les rayonnages 3 post-it soit 14,2% :

- « les étagères »
- « rayonnages trop encombrants »
- « rayonnages mal orientés »

Le « mobilier des ordinateurs », 1 post-it soit 4,8%, « les tables et les chaises » 4,8%, la « moquette trop vieille » 4,8% », la « couleur des poteaux » 4,8%.



Les post-it roses ont révélé les attentes des participants et même parfois des envies assez loufoques ! Sur les 41 post-it concernant les espaces, huit, soit 19,5%, concernent le mobilier pour s'asseoir, et a fortiori, du mobilier confortable :

- « chauffeuses »
- « fauteuils massant »
- 2 « coussins géants »
- « poufs et/ ou hamacs »
- « des appui-têtes sur les chaises »
- « gros poufs »
- « gros fauteuils »

Huit (19,5%) concernent également la création d'espaces dédiés :

- « salle de jeux »
- « espace détente »
- 2 « coin détente »
- « un endroit pour ranger son sac en sécurité »
- « coin chicha »
- « salle avec des animaux »
- « coin cinéma »

Sept post-it soit 17% concernent les appareils technologiques :

- « des meilleurs ordinateurs ! »
- 2 « plus d'ordinateurs »
- « imprimante »
- « console de jeux vidéo »
- « console de jeux »
- « console »

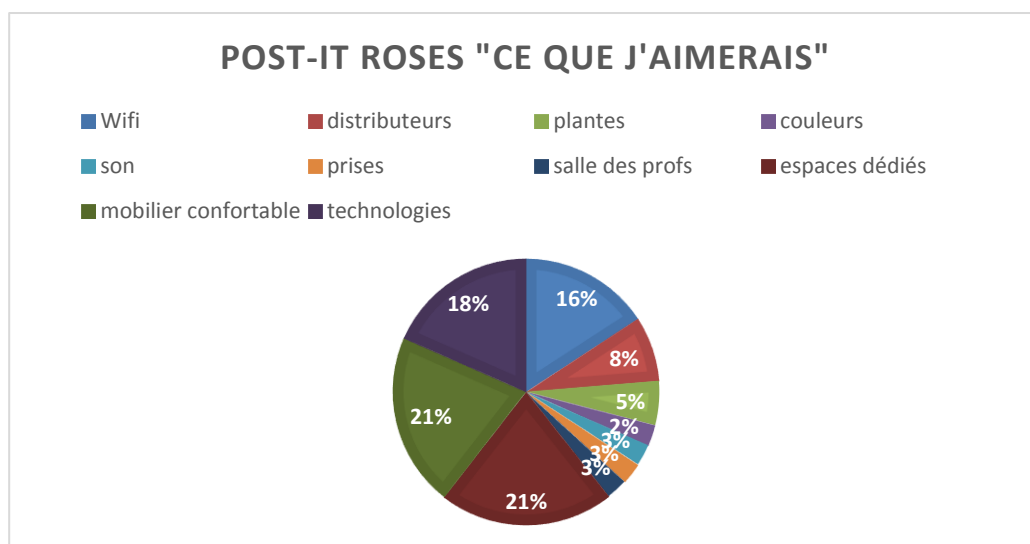
Six post-it évoquent le Wifi, soit 14,6% des avis.

Trois évoquent des distributeurs de boissons et/ou café soit 7,3%

Trois souhaiteraient voir l'entrée du côté du bâtiment B (7,3%).

Deux aimeraient voir des plantes au CDI soit 4,9%.

Un verrait des couleurs plus modernes (2,4%), tandis qu'un autre souhaiterait des matériaux qui absorbent les sons (2,4%). Un post-it évoque la rénovation des prises électriques (2,4%). Un dernier post-it révèle une envie que le CDI soit situé à côté de la salle des profs (2,4%).



3.2.2. Le fonds

Ce qui a été généralement reproché sur le fonds du CDI touche au rangement et à l'organisation.

Sur les 5 post-it jaunes concernant les collections, 3 soit 60% concernent ce sujet :

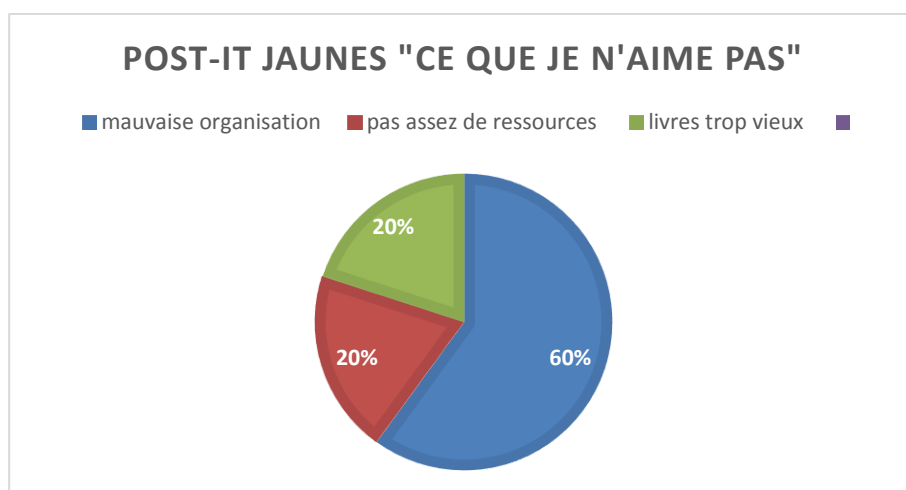
- « l'organisation »
- « mal organisé »
- « livres mal rangés »

1 avis, soit 20%, concerne le manque de ressources :

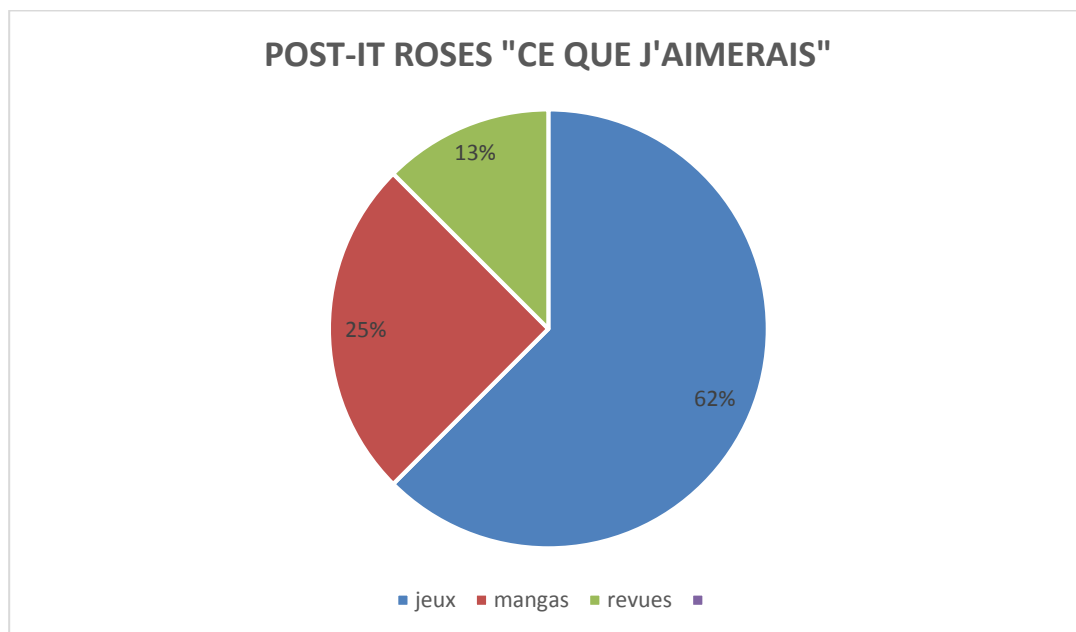
- « pas assez de ressources (STI2D) »

Un autre post-it, 20%) évoque l'état des ouvrages :

- « livres trop vieux »



Sur les 8 post-it concernant ce que les participants de l'atelier souhaiteraient voir dans le fonds du CDI, 5 concernent des jeux de société soit 62,5%. 2 post-it évoquent l'acquisition de mangas et surtout de mangas récents (25%), 1 post-it parle d'un plus grand choix dans les revues (12,5%).

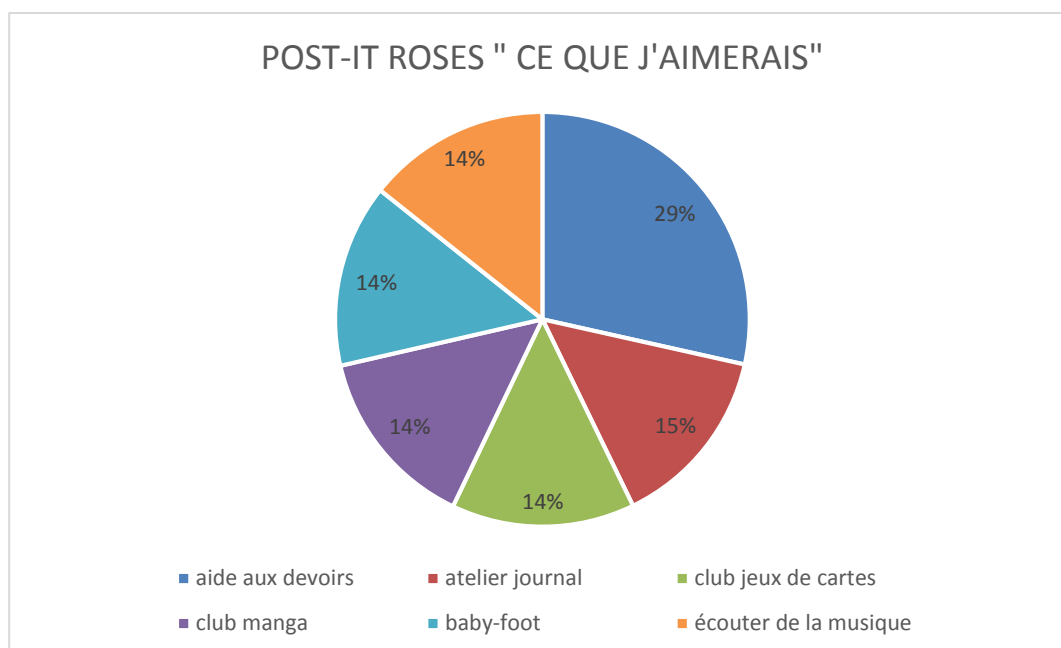


3.2.3. Les activités du CDI

Pour la partie concernant les activités du CDI, aucun participant n'a évoqué une chose aimée. Un seul post-it concerne les activités du CDI dans la catégorie « ce que je n'aime pas » et il s'agit des horaires du CDI. Il est à noter que les réponses varient en fonction du panel d'élèves. S'il y avait eu des représentants de CPGE, la question des horaires du CDI aurait été certainement mise en avant !

En terme d'activités, sur les 7 post-it, plusieurs propositions :

- 2 « aide aux devoirs » (28,5%)
- « atelier journal » (14,3%)
- « club jeu de cartes » (14,3%)
- « club manga » (14,3%)
- « baby-foot » (14,3%)
- « écouter de la musique » (14,3%)



3.3. Le CDI idéal

Lors de la deuxième phase du CDI-remix, les élèves ont pu échanger entre eux sur ce qu'ils avaient écrit sur les post-it. Ils ont pu constater qu'ils convergeaient sur beaucoup d'idées ce qui a permis de former des groupes et leur demander de créer un prototype de leur CDI idéal.

3.3.1. Réaménagement du CDI

Ainsi six groupes se sont formés pour réaliser les prototypes. Les professeurs invités n'ont pas participé à la réalisation mais ont conseillé et aidé les élèves.

Sur les six plans, trois proposent de placer la borne d'accueil et le bureau des documentalistes au centre du CDI, avec, d'après les dessins, un bureau formant un cercle, permettant ainsi d'après les dires des élèves « de pouvoir tout observer en permanence ». Les trois autres plans ont placé le bureau des professeurs-documentalistes juste à côté de l'entrée. Que ce soit au centre ou à l'entrée, les élèves ont souhaité donner une place importante au professeur-documentaliste qui endosse à la fois le rôle de « gardien des lieux » et celui de la personne qui doit être « présente pour aider dans les recherches, conseiller et faire les prêts ». Deux groupes ont proposé que le professeur-documentaliste fasse des sessions d'aide aux devoirs sur les heures de fin de journée. Bien que le rôle d'enseignant du professeur-

documentaliste ne soit pas encore très bien défini pour eux, on s'éloigne doucement de l'image d'Épinal de la « dame du CDI ».

Cinq plans ont placé les étagères de livres sur les côtés pour « gagner de la place au centre ». Le dernier groupe a, quant à lui, créé une « salle bibliothèque ». L'idée est la même, l'espace doit être optimisé. A cette volonté de gain d'espace, les élèves ont évoqué l'envie que la recherche d'ouvrage soit plus simple. Chercher dans « le coin livre » leur semble plus aisé que devoir se rendre dans l'espace « histoire » ou « informatique ». Nous mettons ces idées en parallèle avec les post-it qui dénonçaient les « livres mal rangés » ou encore la « mauvaise organisation ». Les élèves ne savent pas chercher les ouvrages dans le CDI. Plusieurs raisons à cela : l'absence de présentation des ressources du CDI et du portail e-sidoc. Les professeurs de l'établissement font venir leur classe, sans en informer les professeures-documentalistes, et « font un tour » de moins d'une minute du CDI. La signalétique est mauvaise (pas de code couleurs, des affiches aux pictogrammes peu clairs et obsolètes). L'application de la Classification Décimale de Dewey (CDD) trop compliquée et même parfois fausse.

Cinq prototypes ont proposé un CDI avec des espaces cloisonnés par des murs et des portes. Il s'agissait pour tous de permettre une bonne cohabitation entre les élèves. Quatre ont proposé la création d'une salle de jeu et/ou salle d'activité, le cinquième un espace multimédia, notamment pour regarder des films. Ils ont également été nombreux à créer un espace « repos » ou « détente ». Ils étaient unanimes pour dire qu'il ne fallait pas gêner les élèves venus travailler. Tous ont également proposé des salles de travail. Le sixième prototype a certes créé des espaces dédiés mais n'a pas souhaité les cloisonner. En discutant de son plan avec ses camarades, il a reconnu que le bruit occasionné par les uns, pourrait en effet déranger la quiétude des autres. On voit bien là la volonté des élèves de faire cohabiter dans un même lieu des activités très différentes : le travail, l'amusement, la détente/ le repos.

Enfin, tous les élèves ont été d'accord pour dire que dans leur CDI idéal il y aurait beaucoup plus d'ordinateurs et « des ordinateurs qui fonctionnent ! ». Plusieurs propositions ont été faites : installer les postes informatiques le long des fenêtres, créer une salle informatique, ou encore les intégrer dans les salles de travail.

3.3.2. Vers un CDI Tiers-lieu ?

Ainsi se sont esquissées, lors des différentes phases du CDI-remix, les attentes des élèves sur le centre de documentation et d'information. Il apparaît clairement que le « CDI

bibliothèque », espace sacré de la culture, temple du savoir, n'est pas un lieu qu'ils ont envie de fréquenter, ou, en tout cas, très peu.

A ma question « Viendrais-tu plus souvent au CDI s'il y avait plus de mangas ? » à un élève adepte du genre, celui-ci m'a répondu que non, il ne viendrait pas plus souvent car il a accès en ligne à ses BD préférées, qui sortent d'ailleurs en feuilleton, et qu'ainsi il peut les lire «immédiatement et sans attendre la sortie du livre ».

Ainsi, sans le savoir, il venait de mettre le doigt sur le problème rencontré par de nombreuses bibliothèques avec l'arrivée d'internet. Cécile Bakhouché, dans son écrit professionnel explique parfaitement cette situation³⁹ : *Depuis une dizaine d'années, la profession, après avoir accusé les remous occasionnés par la dimension disruptive du numérique, a cherché des moyens pour adapter et diversifier son offre, fluidifier la diffusion de l'information, et se réinvente un rôle d'intermédiation en cherchant à tirer profit des nouvelles pratiques des usagers, de leurs nouvelles attentes et de nouvelles perspectives.*

Mon élève adepte des mangas a continué ainsi : « En revanche, ce qui pourrait m'intéresser, c'est un club manga où je pourrais discuter avec des passionnés et découvrir des choses ». Le lien social est *l'axe central de la bibliothèque Troisième lieu*⁴⁰. Ray Oldenburg, professeur en sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride a défini au début des années 1980 la notion de troisième lieu en la distinguant du premier lieu qui est la sphère du foyer et du deuxième lieu qui est le domaine du travail.

C'est un espace neutre et vivant où les usagers échangent et se rencontrent ailleurs que dans leurs cercles privés et professionnels, où se crée du lien social. Cette volonté de remettre l'humain au centre du CDI et non plus seulement les livres, n'est pas le seul exemple qui montre que les élèves aspirent en réalité à un CDI tiers lieu. Si l'archétype du 3^{ème} lieu en France est le café, il n'est pas anodin que plusieurs élèves aient proposé des distributeurs de nourriture et de boissons lors de la première phase de l'atelier. Proposer des espaces où l'on pourrait jouer à des jeux de société, regarder des films et en débattre, jouer à des jeux vidéo est finalement une proposition qui existe dans des bibliothèques qui sont devenues des bibliothèques dites de 3^{ème} lieu. La médiathèque Françoise Sagan à Paris, par exemple, offre des espaces de détente, de musique, de visionnage de film, des salles d'exposition ou de spectacle, des cafés, du co-working et même des jeux vidéo.

On pourrait craindre que le CDI devienne un lieu de divertissement et perde sa place de centre de ressources. Cependant, les élèves tiennent à ce que le CDI reste un lieu de savoir, un espace où l'on travaille. Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs élèves ont demandé

³⁹ Cécile BAKHOUCHE. *L'appropriation de l'espace de savoir au CDI*, 2017.

⁴⁰ Mathilde SERVET, « La bibliothèque de troisième lieu loin des clichés : l'humain au cœur de la bibliothèque ». In *Bibliothèques troisième lieu*, 2017. p.29.

à ce qu'il y ait plus de ressources adaptées à leur filière ou ont demandé à recevoir une aide personnalisée pour les devoirs à la maison ou l'apprentissage des cours.

Plusieurs élèves, en particulier les élèves de la section professionnelle, ont confié ne pas venir au CDI car ce lieu « plein de livres n'est pas pour eux ». Faire des propositions différentes, telles qu'ouvrir une salle de jeux de société ou diffuser des films, permet alors d'attirer au CDI ce public très éloigné du milieu des livres et de la lecture. Venir est alors un premier pas vers les livres et les espaces dédiés à la culture et au savoir.

3.3.3. Propositions et pistes pour le réaménagement

Cet atelier aura permis de dégager plusieurs grandes idées pour la rénovation du lieu qui aura lieu en 2020 en prenant en compte les réels besoins des élèves. Voici quelques propositions qui peuvent être des pistes à suivre.

En ce qui concerne l'aménagement du lieu :

- Faire l'entrée du CDI du côté du bâtiment B
- Equiper le CDI du WIFI
- Changer les étagères et leur disposition
- Equiper le CDI de plus de tables et de chaises
- Aménager un coin « détente » avec des fauteuils confortables ou des canapés ou des poufs
- Changer et augmenter le nombre d'ordinateurs

En ce qui concerne le fonds :

- Faire un désherbage des livres obsolètes et/ou abimés
- Développer le fonds des fictions (romans, mangas, BD, album)
- Revoir la signalétique (moderne et adaptée, harmonisation des couleurs)
- Refaire les cotes/ simplifier la CDD
- Créer un espace ludothèque et vidéothèque

Pour les activités et séquences pédagogiques :

- Séances de présentation du CDI et des ressources obligatoires et réalisées par les professeur.e.s documentalistes en début d'année
- Création d'un club manga
- Proposer de visionner des films et organiser des débats (donner une dimension conviviale type « café-philos » en proposant par exemple gâteaux et jus de fruit)

- Créer un club jeux de société sur les heures de fin de journée

Il semble également important d'envisager ces changements en parfaite collaboration avec toute l'équipe éducative. On pourrait, en effet, envisager de refaire la signalétique en partenariat avec la ou le professeur.e d'arts appliqués, réfléchir à la disposition des nouveaux meubles avec la classe d'architecture et construction, organiser les débats et les visionnages des films avec l'option cinéma. Nous avons déjà souligné la difficulté à mettre en place certains projets et notamment des projets inter-filières. Pourtant, sans le soutien et les partenariats entre le CDI et tous les autres enseignants, il semble difficile d'impulser une nouvelle dynamique.

Conclusion

Camille Ducrot, pionnière des CDI-remix, rappelle dans l'article consacré à son expérience qu'il *s'agit, par le partage, d'amener à une compréhension du lieu et à une compréhension du vivre en société.*⁴¹

Le CDI joue un rôle sociabilisant fort, c'est un lieu du vivre-ensemble qui occasionne des rencontres avec des univers culturels différents du sien. Cet atelier a permis aux élèves de découvrir des camarades avec lesquels ils n'échangent jamais et pensaient d'ailleurs n'avoir rien en commun. Pourtant, ils ont constaté qu'ils partageaient de nombreux points de vue et ont réfléchi ensemble pour imaginer leur CDI idéal.

Ce moment de convivialité aura permis plusieurs choses :

- Encourager les élèves à développer leur esprit critique, leur autonomie et leur prise d'initiative,
- Donner des idées pour la rénovation du CDI en parfaite adéquation avec les attentes et les besoins des usagers,
- Transformer leurs imaginaires et leurs représentations sur les CDI.

Avant de participer au CDI-remix, certains n'avaient même jamais mis le pied au CDI et n'en voyaient pas spécialement l'intérêt. Pourtant ces élèves ont constaté, tout au long de ces deux heures, que la représentation qu'ils se faisaient du centre de documentation et d'information, raison pour laquelle ils ne le fréquentaient pas, n'était pas forcément la bonne. Par cette démarche, les élèves se sont sentis concernés, sont devenus acteurs de la bibliothèque et force de proposition. Ils ont espéré que leur avis soit pris en considération par la direction et la professeure-documentaliste titulaire lors de la rénovation.

Plusieurs choses sont cependant à regretter : Que les professeurs de disciplines de l'établissement ne soient pas investis dans ce projet car le CDI est également un espace qu'ils pourraient fréquenter davantage.

Ne pas avoir pu organiser l'atelier plus tôt dans l'année. Il aurait été extrêmement intéressant de le faire en début et en fin d'année pour mettre en pratique les idées durant l'année et voir les évolutions dans les imaginaires.

Que l'organisation ait été si compliquée. Il aurait été pertinent de proposer plusieurs sessions du même atelier afin que d'autres élèves du lycée puissent en profiter et surtout puissent donner également leur avis pour la rénovation du lieu.

⁴¹ Camille DUCROT. « CDI remix et pédagogies participatives ». *Inter CDI* n°274-275, septembre-octobre 2018. p. 21.

Bibliographie

Ouvrages

BAUDRIT, Alain. *L'apprentissage collaboratif*. De Boeck Supérieur, 2011. ISBN 978-2-8041-5317-5

BEAL, Yves, MAIAUX, Frédérique. *Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages*. Paris : Delagrave, 2008. ISBN 978-2-206-01372-5

BORDALO Isabelle, GINETEST, Jean-Paul. *Pour une pédagogie du projet*. Paris : Hachette éducation, 1993. ISBN 978-2-01-170921-9

JACQUET, Amandine. *Bibliothèques troisième lieu*. 2e édition revue et augmentée. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. ISBN 978-2-900177-47-1

LEGENDRE, Françoise. *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1489-6

MERIEU, Philippe. *Itinéraire des pédagogies de groupe. Apprendre en groupe*. Paris : Chronique Sociale, 1996. ISBN 978-2-85008-803-2

POISSENOT, Claude. *Les adolescents et la bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou, 1997. ISBN 2-84246-022-7

PORTELANCE, Liliane, BORGES, Cécilia, PHARAND, Joanne. *La collaboration dans le milieu de l'éducation. Dimensions pratiques et perspectives*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2011. ISBN 978-2-7605-3037-9

Articles

DUCROT, Camille. « Imaginer le CDI idéal : expérience de CDI-remix en collège ». *Doc pour docs* [En ligne]. 6 mars 2017. [Consulté le : 04/2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.docpourdocs.fr/spip.php?article597>

DUCROT, Camille. « CDI remix et pédagogies participatives ». *Inter CDI n°274-275*, septembre-octobre 2018. p. 21. ISSN 0242-2999

LE DEUFF Olivier. « Légendes urbaines de la documentation ». *Inter CDI n°274-275*, septembre-octobre 2018. p.4. ISSN 0242-2999

LEHMANN, Apolline. « Image(s), imaginaire(s) et réalité(s) de la bibliothèque » – 1/2. [en ligne]. 1 janvier 2014. [Consulté le 2 mai 2019]. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/images-imaginaires-et-realites-de-la-bibliotheque-1-2_64908

MULOT, Hélène, CARBILLET, Marion. « Interrogeons le concept de design-thinking : quels intérêts pour les CDI ? Entretien avec Nicolas Beudon ». *Doc pour docs* [en ligne]. 27 juin 2017. [Consulté le 2 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.docpourdocs.fr/spip.php?article614>

SYNLAB. « Innover à plusieurs : manuel pour les acteurs de l'éducation ». 2017 [en ligne]. [Consulté le 2 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://syn-lab.fr/wp-content/uploads/2017/10/Innover-a-plusieurs-version-longue.pdf>

TRAAM DOC. « Le professeur documentaliste, un design-thinker qui s'ignore ». Article. Eduscol, le site des professionnels de l'éducation, 2018. [En ligne]. [Consulté le 2 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/cdi/anim/actions-mutuali/repenser-les-espaces-existants-du-cdi-pour-repondre-aux-besoins-des-usagers-2017-2018/documents-realises-en-binomes-par-les-referents-traam/le-professeur-documentaliste-un-design-thinker-qui-ignore>.

ZASK, Joëlle. « Apprendre à participer, participer pour apprendre ». *Inter CDI n°274-275*, septembre-octobre 2018. p. 51. ISSN 0242-2999

Mémoires

BAKHOUCHE, Cécile. *L'appropriation de l'espace de savoir au CDI*. Écrit professionnel. Espe Paris, 2017.

NEUQUELMAN, Cécile. *Accueillir les publics hétérogènes au CDI*. Mémoire de recherche. Espe Paris, 2018.

MIGNOT Perrine. *Du travail coopératif à collaboratif, un apprentissage plus efficace ?* Mémoire de recherche. Espe Grenoble, 2015.

Annexes

1. Document de synthèse





Qu'est-ce qu'un CDI remix ?

C'est un dispositif inspiré d'une expérimentation proposée par les bibliothèques : le **biblioremix**. Il s'agit d'organiser une journée de réflexion sur la bibliothèque de demain : ses espaces, sa forme, son aménagement, ses activités.

Le CDI du lycée va être réaménagé en 2020.

Ce **CDI remix** est l'occasion pour vous, les usagers, d'exprimer vos besoins, de faire part de vos envies dans une démarche de collaboration.

Cet atelier, convivial, propose de réfléchir, ensemble, sur le CDI de demain. Vous souhaitez une **ludothèque** au CDI ? Pouvoir faire des **siestes** littéraires ? Exposer vos **œuvres** ? Créer un **journal** du lycée ? Proposer un

réaménagement des **espaces** ? Un **meublé** plus confortable ? Tout est possible...

Sur une demi-journée, autour de café, thé et petits gateaux, une équipe d'une quinzaine d'élèves, représentant toutes les filières du lycée Raspail, va pouvoir réfléchir et proposer des projets pour le nouveau CDI ! Ils seront accompagnés dans leur mission de professeurs-documentalistes mais aussi de bibliothécaires ou encore d'architectes.

Un CDI remix s'organise en 3 phases conçues sur le mode du design thinking :

La phase d'inspiration qui met en valeur les attentes des usagers et questionne les imaginaires des élèves sur le CDI.

La phase d'idéation qui permet d'imaginer, après un brain-storming, le CDI idéal

La phase de réalisation qui propose aux participants de réaliser des prototypes grâce à

différents supports (dessins, maquettes, légos...)

Les 3 phases du CDI Remix



Phase d'inspiration

Met en valeur les attentes des usagers et questionne les imaginaires des élèves sur le CDI.

Phase d'idéation

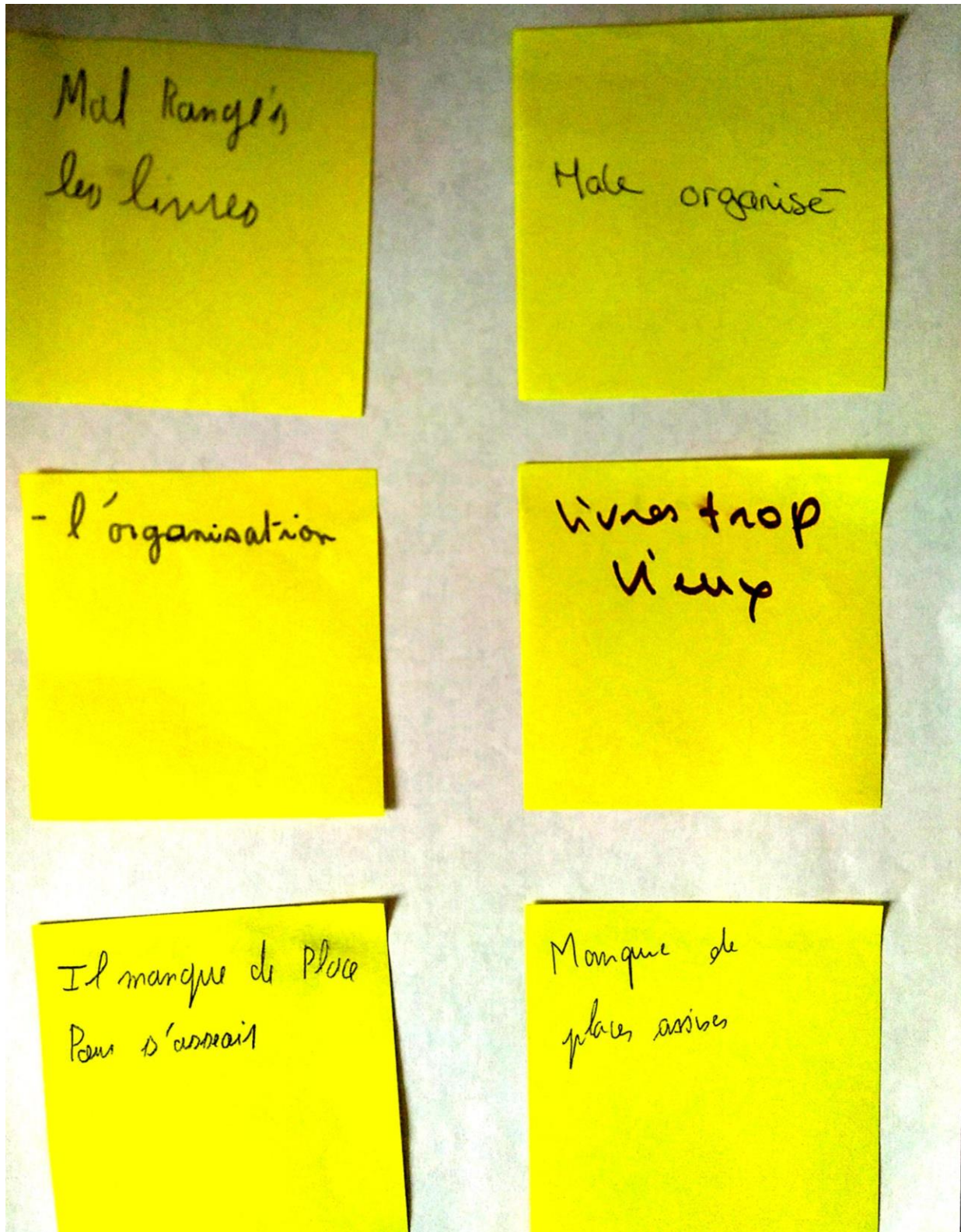
Permet d'imaginer, après un brain-storming, le CDI idéal



Phase de réalisation

Propose aux participants de réaliser des prototypes grâce à différents supports

2. Post-it jaunes « ce que je n'aime pas »



Trop
chaud

Il faut renforcer en
déplo pour brader
son portable

Ordinateurs avec
Windows qui n'est pas
activé
+ clés USB qui
fonctionnent pas

Les ordi beaucoup
trop lent pour
travailler

mopette
trop vieille

Le couleur des
poteaux

manque de taille

pas assez
de place
~~assez~~

Trop petit
pas assez
de place

Entrée mal
placée .

une seule
entrée accessible

Entrée
au
mauvais
endroit

- Mobilier des ordinateurs
- Les tables et les chaises
- L'emplacement du bureau d'élève

rayonnages
trop encombrants

rayonnages
mal
orientés

des étagères.

horaire
du
CDI

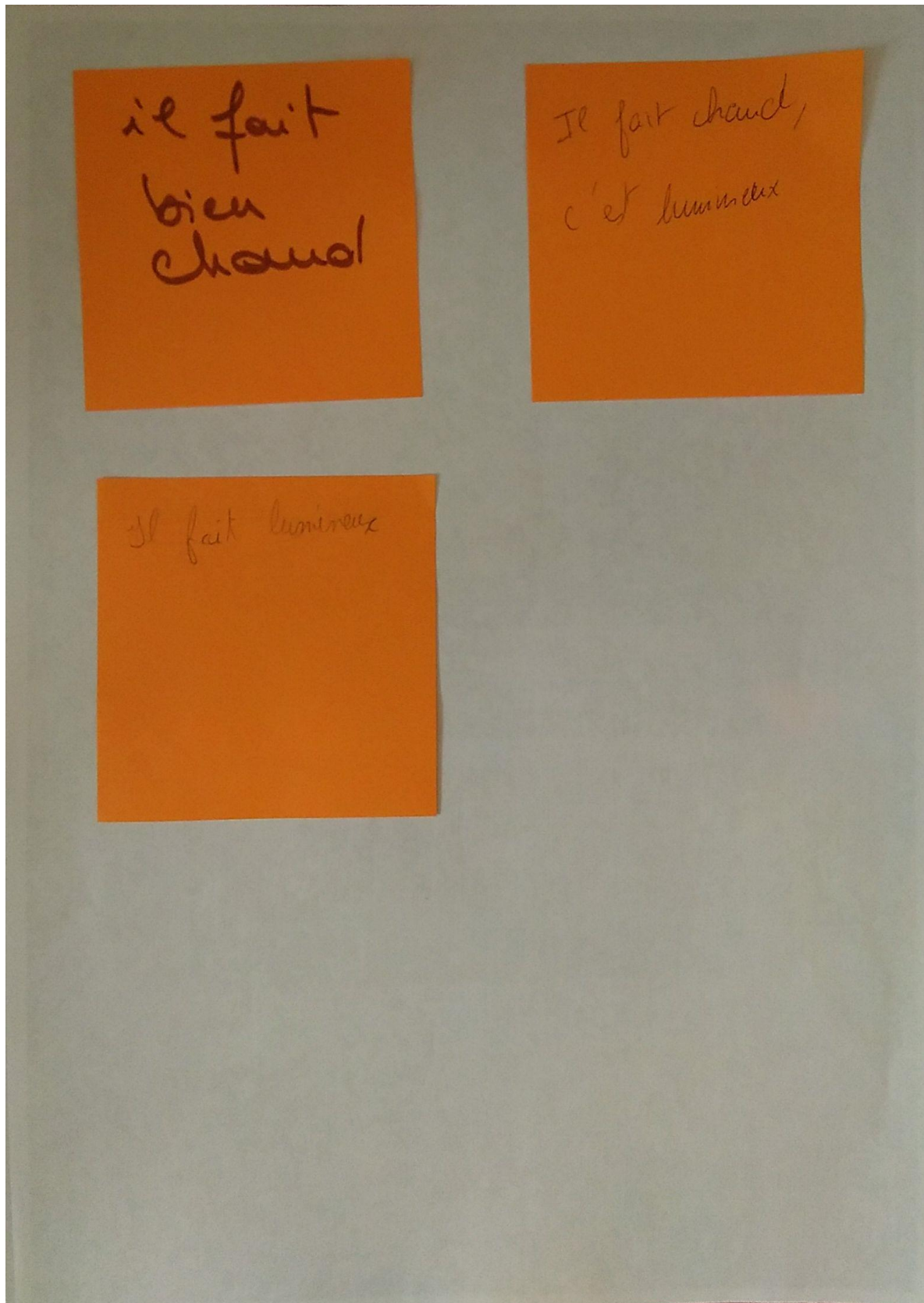
pas assés
de
ressource
(manuel scolaire)
ST/2D

- Changer
d'endroit !!

Difficilement accessible

Difficilement
accessible

3. Post-it oranges « ce que j'aime »



Il fait chaud
c'est bien en hiver

les présentoirs

Espace

Wmire
espace

la salle des
ordinateurs

ambiance
feutrée

les ordinateurs

la lumière (vitres)
la propreté
le calme (isol^o phonique)
les sièges rouges

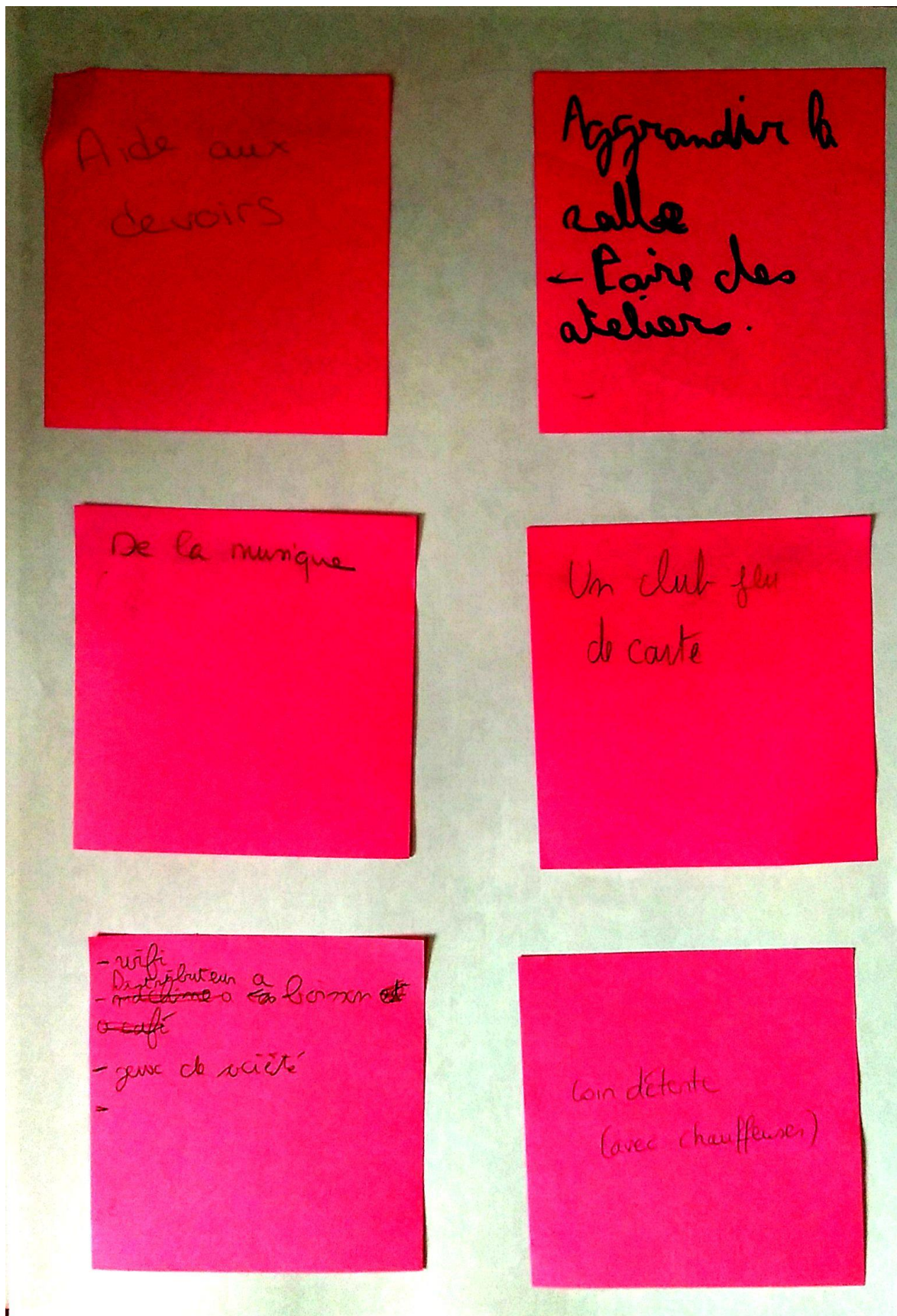
sièges rouges

Sièges rouges

les 2 salles de cours
lumineuses

la luminosité

4. Post-it roses « ce que j'aimerais »



wifi

~~Des Cousins géants~~

Des Cousins
géants

- Distributeur de Nouveauté
- Fauteuil massant
- Un coin chi chi.
- Salle avec des animaux
- Console de jeux.

- Une distributeur de nouveauté
- Wi-Fi
- Centrale
- Jeu de société
- Imprimante
- Remain rentrer pour le 2ème étage

Plus d'ordinateurs

Plus d'ordinateurs

Des plantes

Plantes

Gros fauteuils

Poufs et/ou
hamacs

Primerii des coussins
flant

Des appuis-têtes
sur les chaises

- Jeu de
Société

mettre un
baby-Foot

D'autres revues
~~Plus d'espace~~
- Plus de lumière
(côté horloge
blanche)

Plus de Mangas
Récents

plus de manga

~~##~~
~~##~~
Mettre la
Salle des
pufs parloir

Wifi Gratuit au
CDI

Wifi

présence des piles ou
on peut mettre le portable
dans un chargeur son style
pour le charger.

plus de
couleur
(moderne)

Inverser entrée -
la dalle du
côté actuellement
fermé -
→ ouvrir en les
forçettes.

~~et~~ un portable
Korean
matériaux
qui
absorbent
les sons!

Jeux de
société

- Salle de jeux
- Espace détente
- des jeux de société
- Wifi
- ~~Machine à~~
Manger

des jeux de
société

Des jeux

Atelier journalis
te

Accès au CDI
depuis le
bâtiment B

Un endroit où
kiffer sans que
le savoir

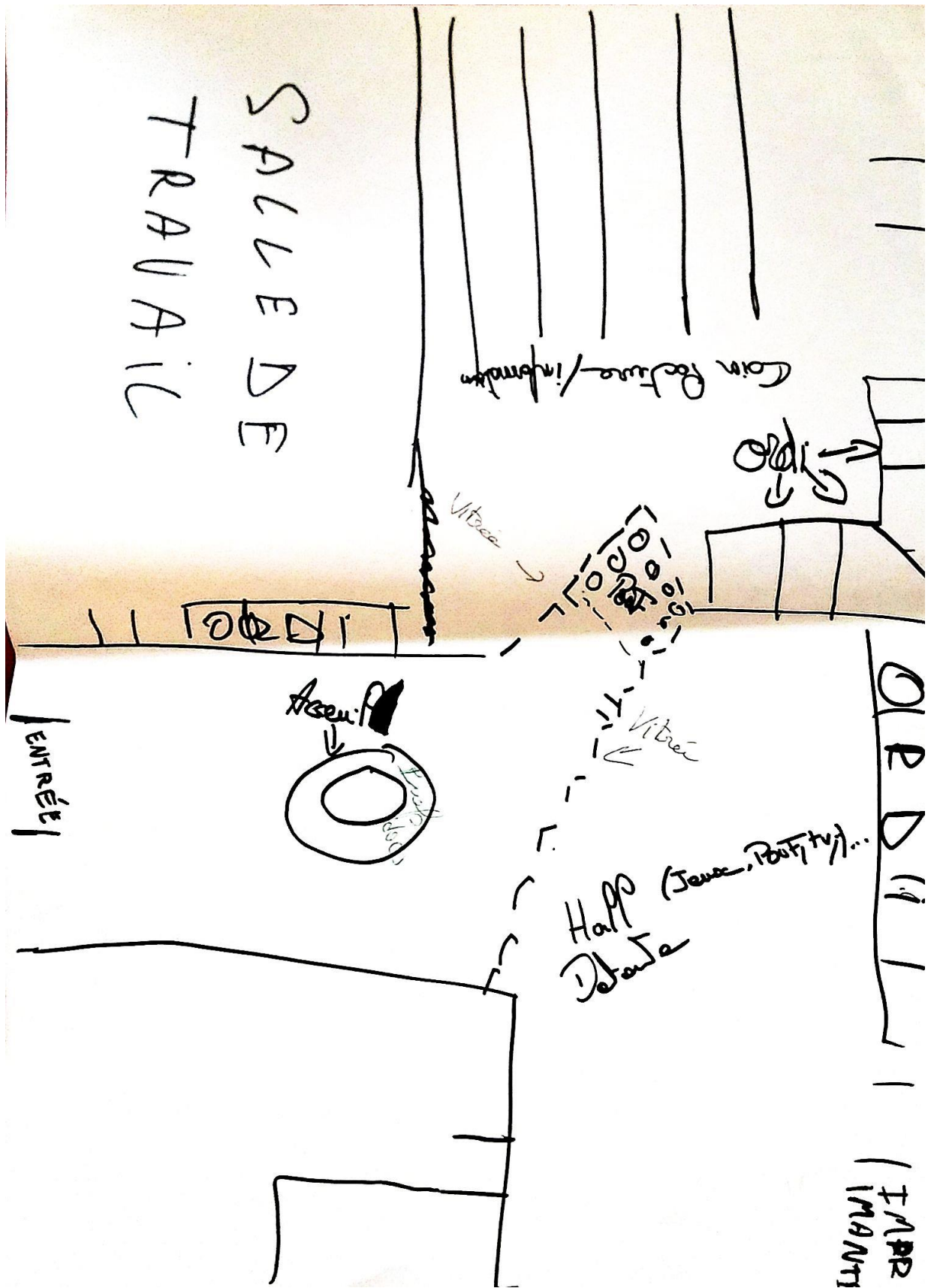
coins
cinéma

Console De Jeux
VIDEO

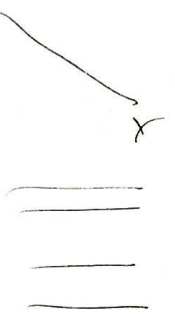
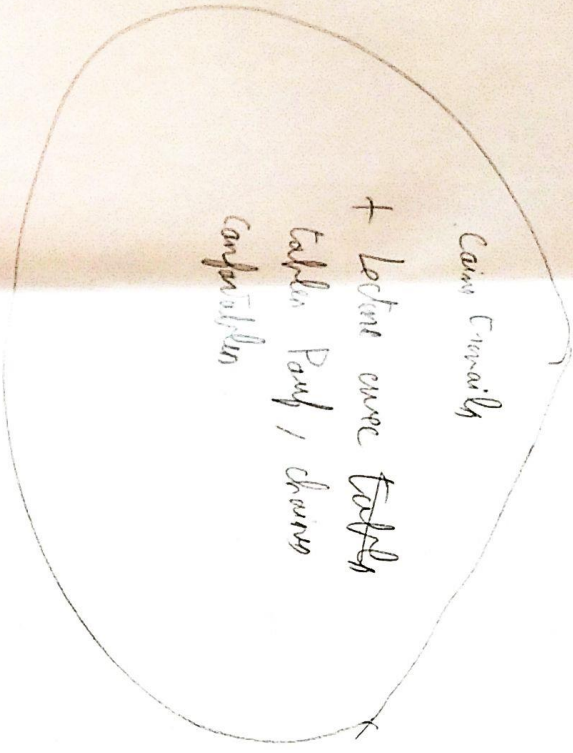
- Des meilleurs
ordinateurs !

coins
détente
gros pouff

[illegible]



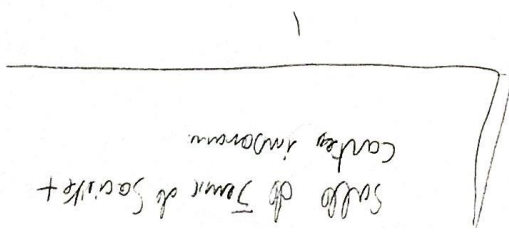
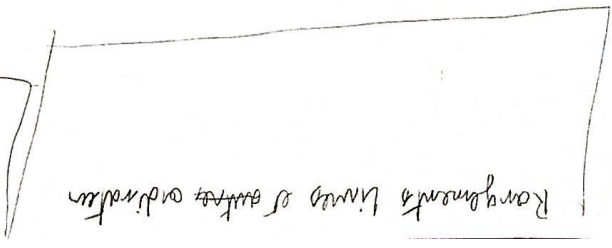
Saint
Secours

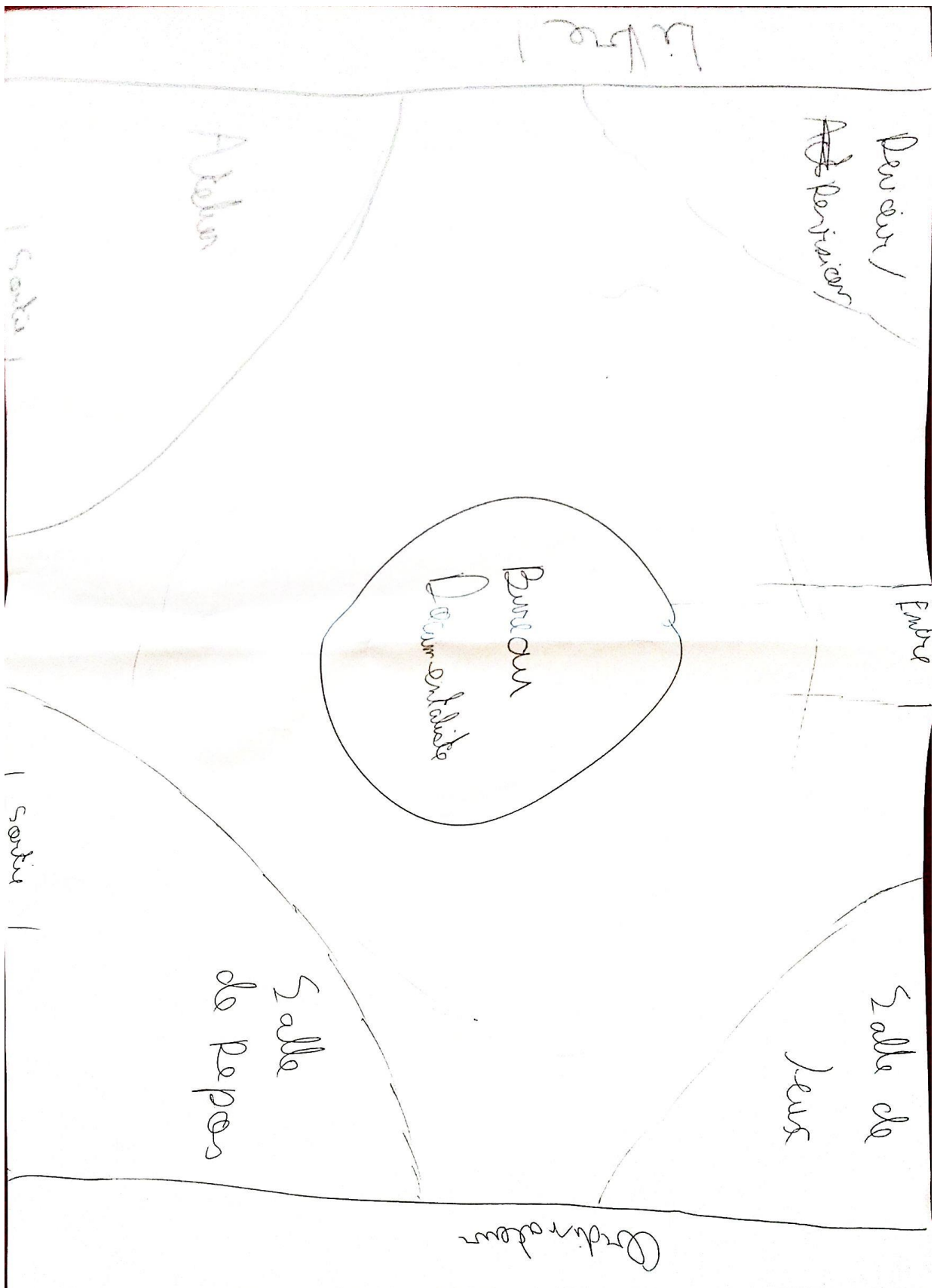


Saint
Salon

Envally

Bureau
de la mairie

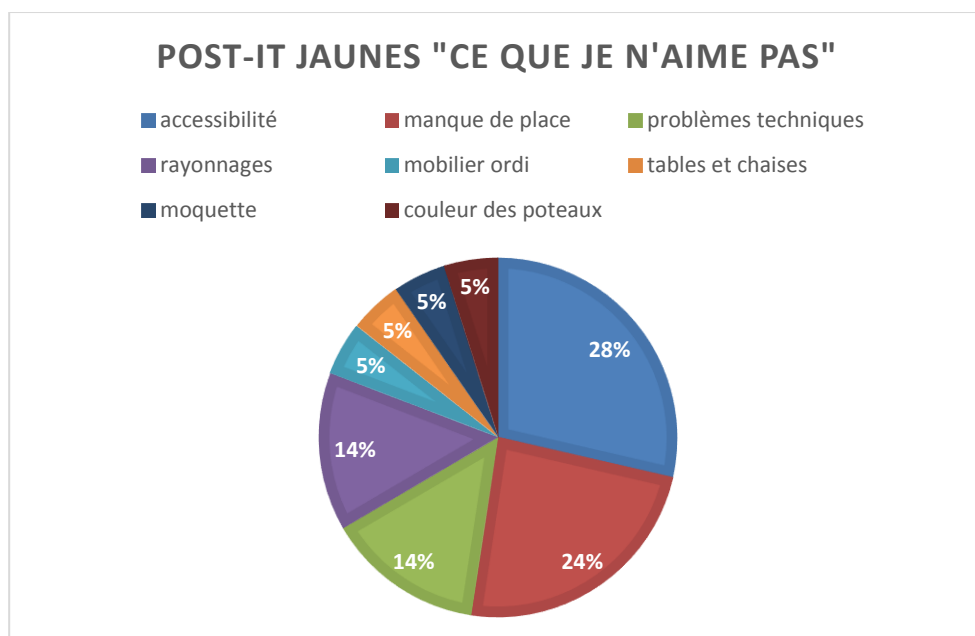
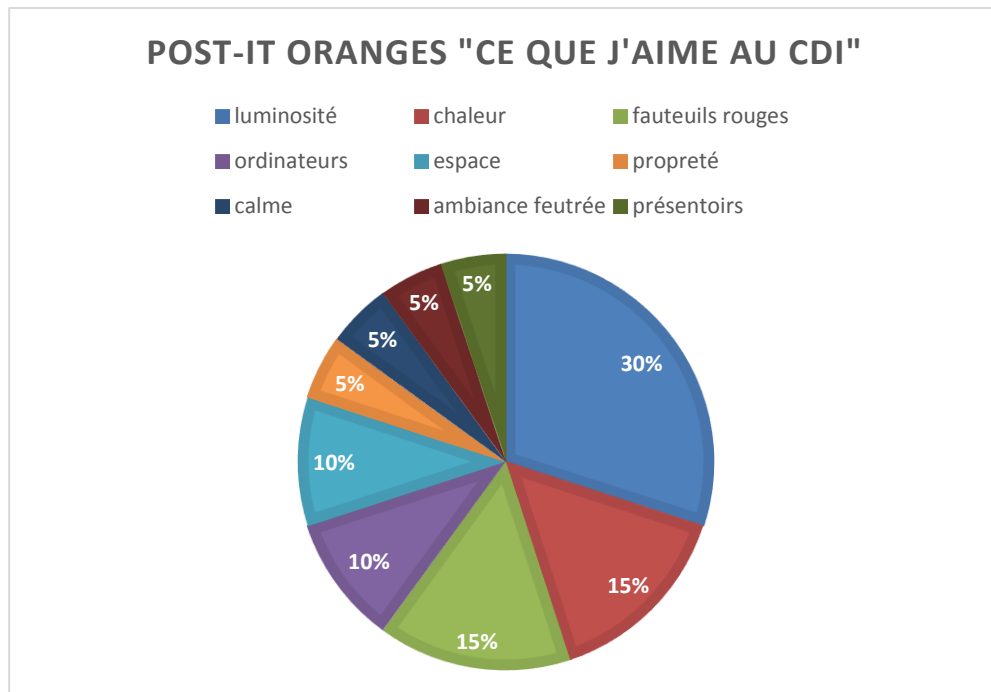






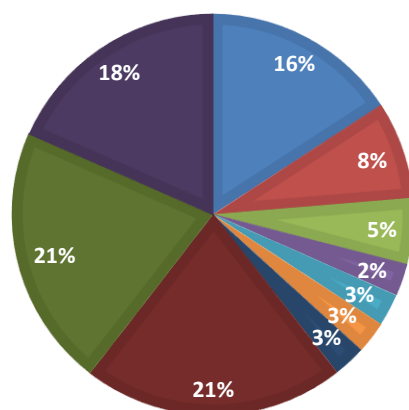
6. Diagrammes synthétiques

6.1.1. Espace



POST-IT ROSES "CE QUE J'AIMERAIS"

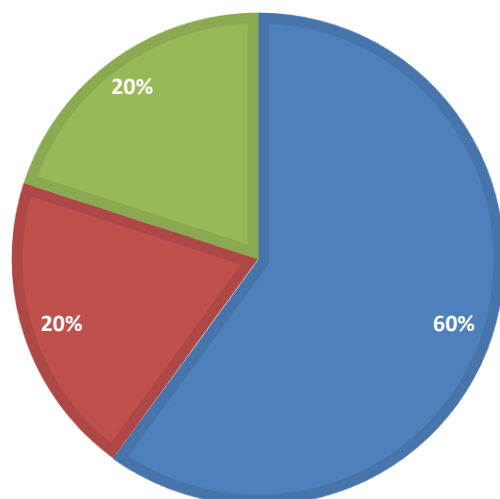
Wifi distributeurs plantes couleurs
 son prises salle des profs espaces dédiés
 mobilier confortable technologies



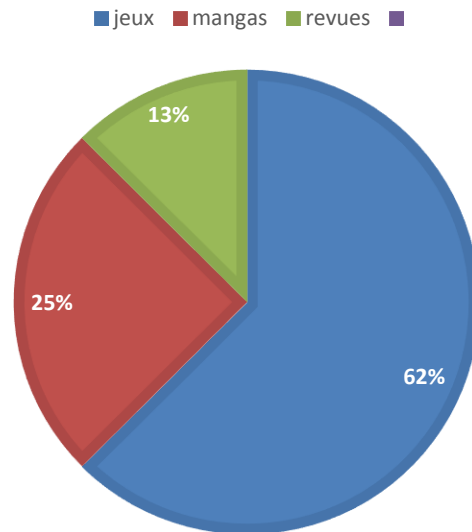
6.1.2. Fonds

POST-IT JAUNES "CE QUE JE N'AIME PAS"

mauvaise organisation pas assez de ressources livres trop vieux

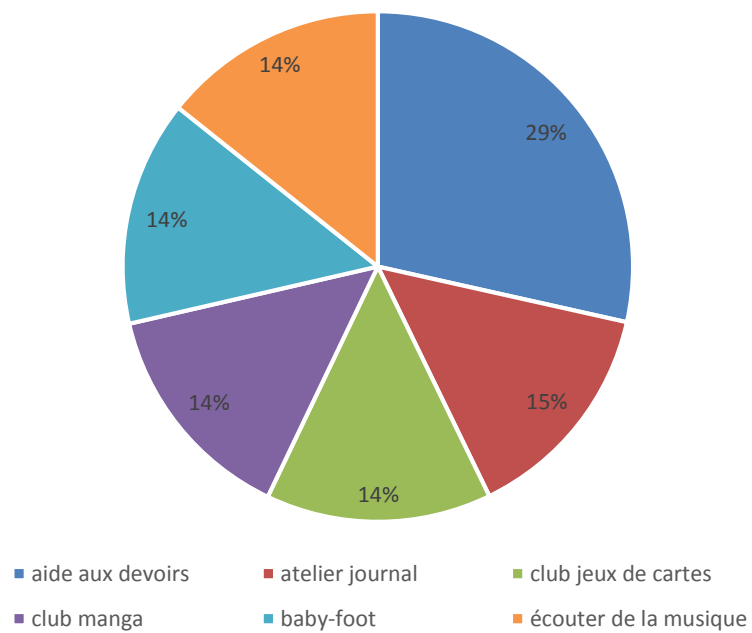


POST-IT ROSES "CE QUE J'AIMERAIS"



6.1.3. Activités

POST-IT ROSES " CE QUE J'AIMERAIS"



7. Photos de l'atelier











